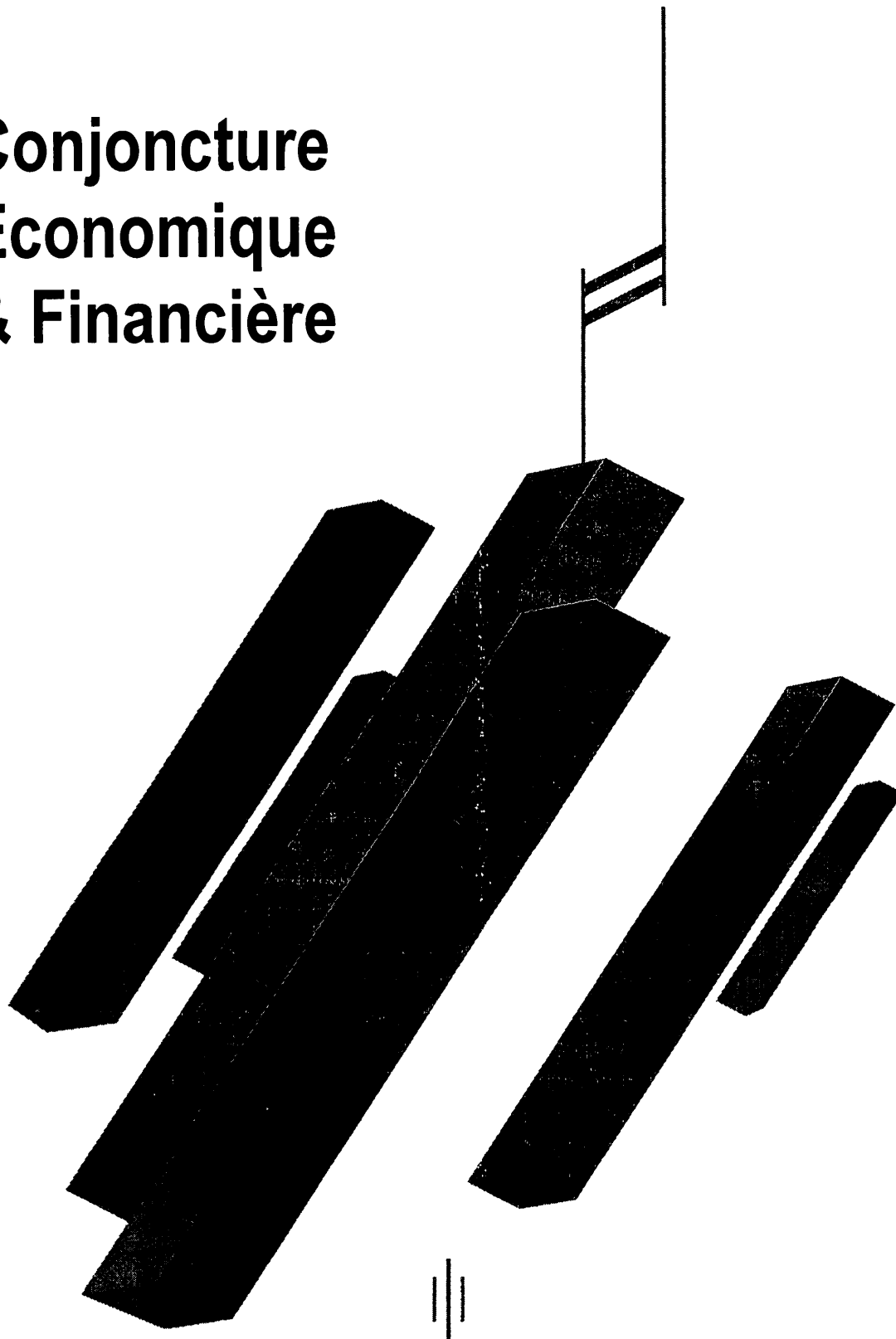


Rapport Annuel de Gestion
2017
D'ATTIJARI LEASING

Conjoncture Economique & Financière



1 – ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL :

Les derniers rapports des institutions internationales, notamment ceux de l'OCDE, de la Banque mondiale et récemment, celui du Fonds Monétaire International (FMI) publiés courant le mois de janvier 2018, montrent plus d'optimisme quant aux perspectives de l'économie mondiale, compte tenu des réalisations de l'année 2017 et des politiques économiques accommodantes qui devraient se poursuivre au cours de la période à venir.

En effet, dans la mise à jour du mois de janvier 2018 de ses perspectives de l'économie mondiale, le FMI a révisé à la hausse ses prévisions de **la croissance mondiale** pour l'année 2018 de 0,2 point de pourcentage, par rapport aux prévisions du mois d'octobre 2017, pour les ramener à 3,9% contre un taux de 3,7% estimé pour l'année 2017, et ce en raison d'un renforcement de la dynamique de croissance mondiale et de l'impact attendu de la récente réforme américaine des impôts.

Pour les **Etats-Unis**, les prévisions du taux de croissance pour l'année 2018 tablent sur son maintien à son niveau estimé pour l'année 2017, soit 2,3% (contre 1,7% en 2016). Cette consolidation de la croissance de l'économie américaine devrait se poursuivre au cours des prochaines années, en relation essentiellement, avec les réformes fiscales qui ont permis de réduire la pression fiscale sur les opérateurs économiques américains et par la baisse des impôts sur les bénéfices des sociétés, ce qui permettrait, de soutenir le rythme d'évolution de la demande intérieure.

Quant à la **Zone Euro**, l'institution prévoit, pour 2018, un taux de croissance en légère baisse par rapport à celui de 2017 (2,2% contre 2,4%) mais nettement plus soutenu que les taux observés sur la période de l'après crise, et ce en raison de l'affermissement aussi bien de la demande intérieure que de la demande extérieure

Pour le **Japon**, la croissance économique qui s'est accélérée au troisième trimestre de 2017, permettrait selon les estimations du FMI de réaliser un taux de 1,8% pour toute l'année (contre 0,9% en 2016) Le fonds a également révisé à la hausse ses prévisions de croissance pour les années 2018 et 2019, à 1,2% et 1,9%, respectivement, contre des prévisions antérieures de 0,7% et 0,4% respectivement, en relation avec le redressement attendu de la demande extérieure adressée à ce pays conjuguée à une demande intérieure plus robuste

En ce qui concerne les **pays émergents et en développement**, le FMI a maintenu inchangées ses prévisions pour ce groupe de pays à 4,9% pour 2018 et à 5% pour 2019 contre un taux de croissance estimé à 4,4% pour l'année 2017. Pour la Chine, la croissance économique devrait connaître une légère décélération en comparaison avec le taux de 6,7% réalisé en 2017 pour s'établir à 6,6% en 2018 et à 6,4% en 2019

Pour ce qui est de la **situation de l'emploi**, les taux de chômage ont continué leur baisse dans la plupart des pays industrialisés à des niveaux avoisinant le plein emploi pour certaines économies. Ainsi, le taux de chômage aux Etats-Unis s'est stabilisé au cours du mois de décembre 2017 à 4,1% (contre 4,7% l'année précédente), et ce, pour le troisième mois consécutif, en relation avec la dynamique de l'emploi dans le secteur des services. Dans la Zone Euro, le taux de chômage a poursuivi sa tendance baissière, pour s'établir à 8,7% en décembre 2017 contre 9,7% au terme de 2016. Au Japon, le taux de chômage s'est situé à 2,8% en décembre 2017 contre 3,1% une année auparavant

Pour leur part, les indices des **prix internationaux des produits de base** de la Banque Mondiale ont connu, au cours du mois de décembre 2017, des évolutions mitigées en comparaison avec leurs niveaux du mois de novembre de la même année. Ainsi, les prix de l'énergie et des métaux ont

enregistré une hausse, d'un mois à l'autre, de 2,1% et de 0,8%, respectivement, alors que l'indice des engrais chimiques s'est inscrit en baisse de 5%. En termes de glissement annuel, les indices des prix des métaux et de l'énergie ont enregistré, en décembre 2017, une hausse de 14,4% et 13,8%, respectivement.

S'agissant de l'inflation, elle s'est stabilisée aux Etats-Unis durant l'année 2017 au même niveau enregistré un an plus tôt, soit 2,1%, ce qui correspond quasiment au niveau ciblé par la Réserve Fédérale (2%). Dans la Zone Euro, le taux d'inflation s'est établi à 1,4%, pour toute l'année 2017, contre 1,1% en 2016. Quant au Japon, le risque de déflation, qui a prévalu au cours des dernières années, s'est atténué en 2017 avec un taux d'inflation de 1% en 2017 contre 0,3% en 2016.

2 - CONJONCTURE NATIONALE :

L'activité économique a enregistré une amélioration en 2017 dans certains secteurs piliers sauf le secteur de l'énergie qui a poursuivi sa tendance baissière. En effet, le secteur de l'agriculture et de la pêche a connu une reprise, bénéficiant, notamment, d'une bonne récolte céréalière. Une amélioration a été aussi observée dans certaines activités relevant des industries manufacturières, notamment les industries mécaniques et électriques. D'un autre côté, il y a eu un redressement progressif de l'activité des mines, phosphate et dérivés. Le secteur des services a bénéficié, pour sa part, de l'amélioration de l'activité touristique, outre une bonne performance au niveau des organismes financiers et des communications.

Ainsi, la croissance globale s'est élevée à 1,9% au cours de l'année 2017 contre 1% en 2016. Au cours du quatrième trimestre de 2017, la croissance économique s'est élevée à 2% contre 1,1% durant le même trimestre de l'année écoulée.

Par ailleurs, le taux de chômage a connu une légère hausse au cours du quatrième trimestre pour s'élever à 15,5% contre 15,3% au troisième trimestre. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a connu une légère baisse tout en demeurant élevé (29,9% contre 30,6%).

Agriculture et pêche

Les surfaces céréalières programmées pour la campagne 2017-2018 devraient atteindre 1,4 million d'hectares. Ainsi, il est prévu une production nationale des céréales de 19 millions de quintaux contre 16 millions de quintaux réalisés durant la campagne écoulée.

Pour le secteur de l'arboriculture, la production d'huile d'olive pour la campagne 2017-2018 devrait se situer entre 260 et 280 mille tonnes, enregistrant ainsi une progression de près de 160% voire plus par rapport à la campagne précédente estimée à 100 mille tonnes et une moyenne de 190 mille tonnes durant les cinq dernières années.

La récolte des dattes pour la même campagne connaîtra une hausse de l'ordre de 26% pour s'élever à environ 305 mille tonnes. Par contre, une baisse de 38% est attendue au Banque Centrale de Tunisie au niveau de la production des agrumes, et ce, après une récolte record lors de la campagne précédente (560 mille tonnes) pour revenir à 346 mille tonnes dont 95 mille tonnes d'orange maltaise. Cette baisse est expliquée par la culture en alternance et la pénurie des eaux d'irrigation.

Par ailleurs, la production du lait frais a connu, au cours de l'année 2017, un ralentissement de son rythme d'accroissement (0,4% contre 2,3%) pour s'établir à 1,4 million de tonnes. Par contre, les quantités collectées ont augmenté de 3,1% contre 2,1% en 2016.

Pour sa part, la filière de viandes rouges a enregistré, durant l'année 2017, une baisse de la production de 4,9% après une hausse de 0,6% en 2016, pour s'établir à environ 119 mille tonnes. S'agissant du secteur de la pêche et de l'aquaculture, la production de l'année 2017 a progressé de 2% pour s'élever à 129,5 mille tonnes.

Pour ce qui est de la balance commerciale alimentaire, elle s'est soldée par un déficit de 1 354,6 MDT au cours de l'année 2017, soit un accroissement de 25,9% par rapport à l'année 2016. Le creusement du déficit est attribuable, à l'accélération des importations (22,1% contre 3,2%) à un rythme plus important que celui des exportations (20,6% contre -25%). La progression des importations de certains produits, notamment le sucre, les huiles végétales, le maïs et le blé tendre n'a été compensée que partiellement par l'amélioration des exportations d'huile d'olive, des produits de la pêche et des dattes. Ainsi, le taux de couverture s'est détérioré de 0,9 points de pourcentage par rapport à 2016 pour revenir à 70,9%.

Activité industrielle

L'indice général de la production industrielle a poursuivi sa baisse au cours des onze premiers mois de l'année 2017 (-1,1% contre -0,2% durant la même période une année auparavant), en relation avec le repli continu de la production dans le secteur non manufacturier (-5,5% contre -3,3% en 2016) et le ralentissement de la production manufacturière (0,5% contre 1%).

L'évolution de la production du secteur manufacturier, s'explique principalement par l'amélioration enregistrée dans les industries mécaniques et électriques (2,9%) et à moindre degré dans l'industrie du textile, habillement et cuirs (0,6%) et dans les industries manufacturières diverses (0,7%). Par contre, la production des industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre a baissé de 5,3% et celle des industries chimiques a connu une légère diminution (-0,6%). Quant aux industries non manufacturières, la baisse de la production est due principalement à la poursuite du repli enregistré dans le secteur de l'énergie (-7%) et ce, malgré la progression enregistrée dans le secteur des mines (26,8%).

S'agissant des échanges commerciaux du secteur industriel avec l'extérieur, les exportations ont connu une amélioration durant l'année 2017 dans la majorité des secteurs à l'exception de celui du phosphate et dérivés (-1,6% contre 29,1%). La progression a concerné, notamment, les exportations des industries mécaniques et électriques (20,4% contre 15,7%), les exportations du secteur du textile, habillement et cuirs (16,3% contre 8,3%) et celle des industries agroalimentaires (20,9% contre -23,1%).

Concernant les importations du secteur industriel, celles des matières premières et demi-produits ont connu une accélération (23,5% contre 9,9%). Parallèlement, les achats des biens d'équipement se sont accrus de 9,7% contre 9,6%. Pour leur part, les échanges commerciaux du secteur énergétique ont connu une reprise, à un rythme plus accéléré pour les importations (39,9% contre -19,2%) que pour les exportations (24,6% contre -17,3%). Ceci a entraîné une hausse du déficit énergétique de 49,2% pour s'établir à 4032,9 MDT. En volumes, les exportations et les importations ont augmenté de 6,7% et de 7,3%, respectivement.

Tourisme

Le secteur touristique a connu, au cours du mois de décembre 2017, une évolution soutenue de ses indicateurs d'activité notamment les nuitées touristiques globales (37,7% contre 7,1%) et les entrées de touristes étrangers (23,6% contre 38,9%). De même, les recettes touristiques en devises se sont inscrites, au cours du même mois, en hausse de 19,9% contre 18,2% une année auparavant.

Pour l'ensemble de l'année 2017, le flux de touristes étrangers a progressé de 26,9%, en glissement annuel, contre 7,7% en 2016 portant sur environ 5,7 millions de touristes. Cette amélioration est attribuée, principalement, à la consolidation des entrées de touristes européens (20% contre 8,5% en 2016) en relation avec la reprise des entrées des Français (46% contre -15,9%), des Allemands (40,5% contre -40,9%) et des Italiens (21,7% contre -13,8%). Pour leur part, le nombre de touristes maghrébins a enregistré, sur toute l'année 2017, une hausse de 30% contre 7,9% suite à la progression du nombre de touristes algériens (38,1% contre 22,1%) et des libyens (18,1% contre -8,1%). Parallèlement, le nombre de nuitées touristiques globales s'est amélioré de 23,3% contre 10,5% une année auparavant pour atteindre près de 22 millions d'unités.

La hausse des nuitées a concerné les principales zones touristiques, notamment celles de Nabeul-Hammamet 35,8%, Mahdia 34,5% et Sousse 25,9%. Corrélativement, les recettes touristiques en devises se sont inscrites en hausse de 17,7% contre -1,7% en 2016 pour atteindre 2.793,5 MDT

Transport aérien

Le transport aérien de passagers a enregistré, en décembre 2017, une hausse de 15,9%, en glissement annuel, contre une progression de 13,5% au cours du même mois de l'année précédente. Cette évolution a touché aussi bien les lignes intérieures (9,2%) que le trafic international (16,4%)

Sur l'ensemble de l'année 2017, le nombre de passagers s'est accru de 12,7% contre 9,2% un an plus tôt pour atteindre environ 9 millions de passagers. Encore faut-il signaler que cette progression a concerné aussi bien l'activité sur les lignes internationales (13,1%) que le trafic sur les lignes intérieures (6,6%)

Par aéroport, le transport de passagers a progressé, notamment, dans les aéroports de Tunis-Carthage (8,7%) et de Djerba (8,6%) contre une baisse enregistrée dans les aéroports de Hammamet-N'fidha (-13,4%) et de Sfax (-5,2%).

Evolution des prix

L'indice général des prix à la consommation familiale a enregistré, au cours du mois de décembre 2017, une hausse de 0,4% par rapport au mois précédent, suite notamment à la hausse des prix des articles d'habillement et chaussures (1,3% contre 0,6%) et des tarifs de transport (0,7% contre une stagnation) contre un ralentissement des prix des produits alimentaires et boissons (0,3% contre 1,5% en novembre 2017)

En termes de glissement annuel, une accélération des prix a été observée, au cours des derniers mois de 2017, pour s'élever à 6,4% au mois de décembre, en nette hausse par rapport aux niveaux observés au cours des mêmes mois de 2016 et 2015 (4,2% et 4,1% respectivement). Cette hausse de l'inflation est, en grande partie, attribuée à l'accélération qui a marqué l'évolution des prix des produits alimentaires et boissons (8,3% contre 3,2% en 2016) et des frais de transport (5,9% contre 4,4%)

Sur toute l'année 2017, l'inflation s'est établie en moyenne, à 5,3% contre 3,7% une année auparavant. Cette tendance haussière est attribuée, principalement, à l'accélération qui a marqué le rythme d'évolution des prix des produits alimentaires (5,6% contre 2,6%) et des produits manufacturés (5,9% contre 3,6%).

Par régime de fixation des prix, les prix des produits libres se sont inscrits en hausse, au cours de l'année 2017, soit 6,1% en moyenne contre 4,6% en 2016 touchant notamment les produits alimentaires (6,5% contre 3,1%). La même tendance a concerné les prix des produits non libres ou encadrés (2,7% contre 1%) surtout les produits non alimentaires (3,2% contre 1,2%).

Pour sa part, l'inflation sous-jacente (hors produits frais et administrés) a connu un léger apaisement au cours du mois de décembre 2017 (6,3% en glissement annuel contre 6,5% un mois auparavant) Sur toute l'année 2017, l'inflation sous-jacente moyenne s'est établie à 6,3% en 2017 contre 5,2% une année auparavant

Présentation De la Société

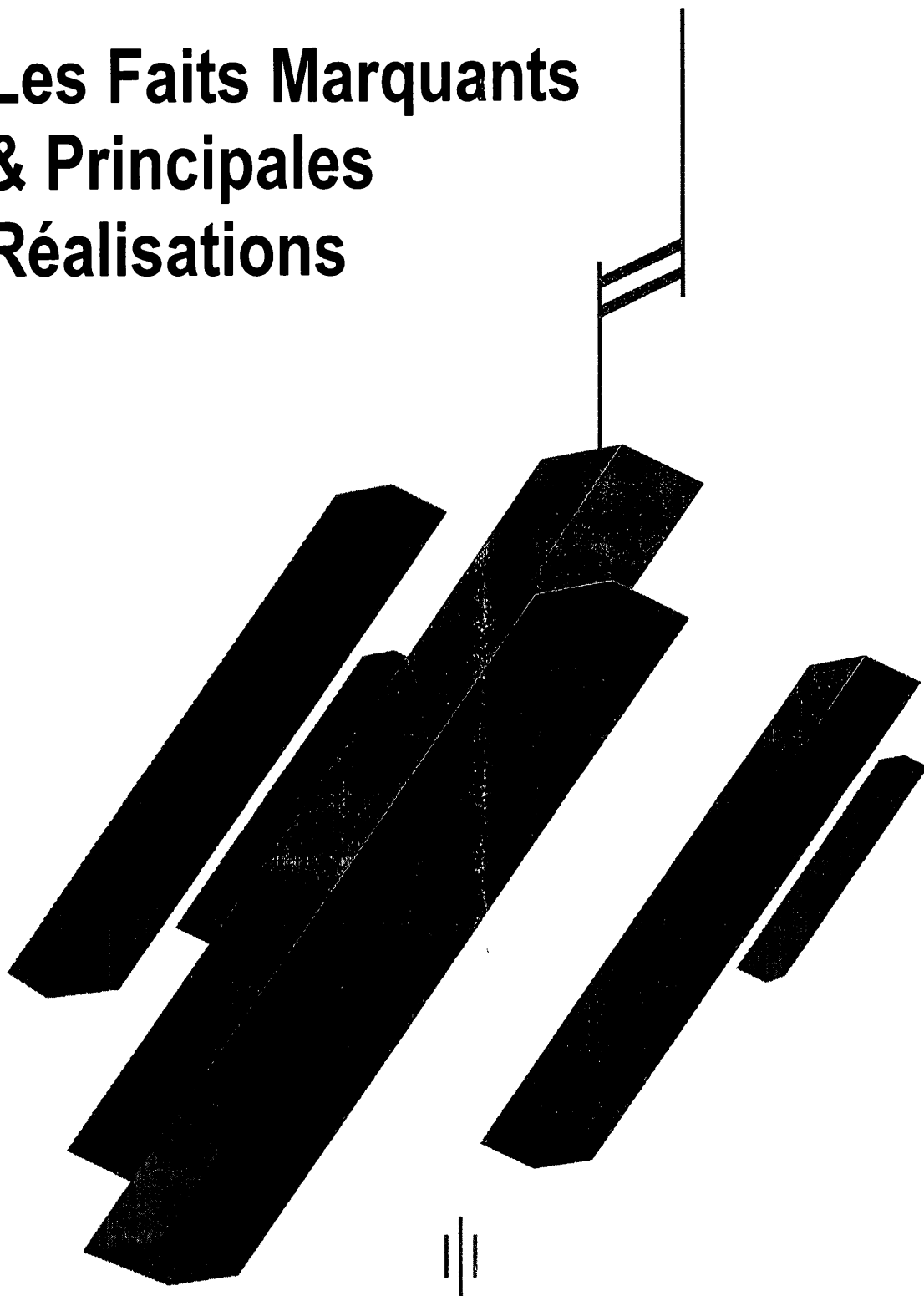


RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING :

➤ CADRE GENERAL :

Dénomination sociale	Attijari Leasing
Nationalité	Tunisienne
Siège social	Rue du Lac d'Annecy, 1053 Les Berges du Lac
Téléphone	00 216 70 136 464
Fax	00 216 70 022 289
Adresse électronique	Attijari leasing@planet.tn
Site Web	www.attijarileasing.com.tn
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	13/12/1994
Durée de vie	99 ans
Objet social	<p>La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche ou de service.</p> <p>Elle peut effectuer aussi des opérations d'affacturage (factoring).</p> <p>Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales et mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus</p> <p>La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière</p>
Registre du Commerce	B 125651997
Exercice social	Une année, allant du 1er janvier au 31 décembre
Capital social	27 500 000 dinars divisés en 2 750 000, actions de nominal 10 dinars entièrement libérées
Tribunal compétant en cas de litige	Tunis
Régime fiscal applicable	<p>Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing</p> <p>La loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000, portant loi de finances pour l'année 2001, notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés du leasing</p> <p>La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.</p>
Matricule fiscal	496311P/A/M/000

Les Faits Marquants & Principales Réalizations



Les principaux faits saillants ayant marqué l'année 2017 se résument ainsi :

En matière d'activité .

- Un niveau des approbations de 368 Millions de dinars (MD) vs 321MD à fin 2016, soit une évolution de 15% environ ,
- Les mises en forces (MEF) atteindront 278MD vs 251MD fin 2016, soit en augmentation de 11% ,
- Les encours financiers évoluent de 9% passant de 472MD à 516M

En matière d'organisation :

- L'année 2017 a été la première année de mise en place du plan stratégique 2017-2021 de Attijari leasing et qui traduit un plan de transformation orienté synergie groupe, efficacité commerciale et opérationnelle et une meilleure qualité des services rendus
- Parmi les éléments réalisés dans ce cadre au cours de l'année 2017
- Un accroissement de l'activité commerciale en provenance du réseau de la banque de 60% environ (en terme de MEF) augmentant ainsi la part de production de 40 % environ en passant de 13 6%) 19 4% du volume global ,
- Lancement de travaux d'aménagement de l'agence du siège pour assurer un meilleur service aux clients de la société et une bonne image de marque;
- Une réorganisation de la direction commerciale par la nomination d'un nouveau directeur commercial, un ancien directeur régional du réseau à la banque,
- Achèvement des travaux de la mission d'efficacité commerciale et opérationnelle en collaboration avec un cabinet externe de consulting et dont les conclusions de leurs rapports ont été prises en compte pour l'amélioration des différents process commercial-risque et recouvrement
- Un dispositif de mesure et suivi des délais KPI's, un outil permettant d'analyser en permanence les délais et d'apporter les correctifs nécessaires dans le cadre de l'amélioration continue du service rendu à la clientèle ,
- Renforcement du personnel commercial des agences de Sousse et de Nabeul ,
- De même, en 2017 il y a eu la confirmation de la certification à l'ISO 9001 v 2015 des différents process de la société ainsi que ses trois agences Siège, Sousse et Sfax et ce, suite à l'audit 2 effectué ,
- Un site web www.attijarileasing.com.tn a été créé en 2017 permettant de mettre en contact les clients avec les différentes agences de la société, d'assurer une écoute de la clientèle à travers leurs mails pouvant être envoyée et leur donner la possibilité de se rendre à la plus proche agence en cliquant sur Google map's de géolocalisation
- Mise en place d'une nouvelle structure assurant la responsabilité des activités supports au sein de Attijari leasing Capital Humain & Organisation, SI & et Finances et contrôle

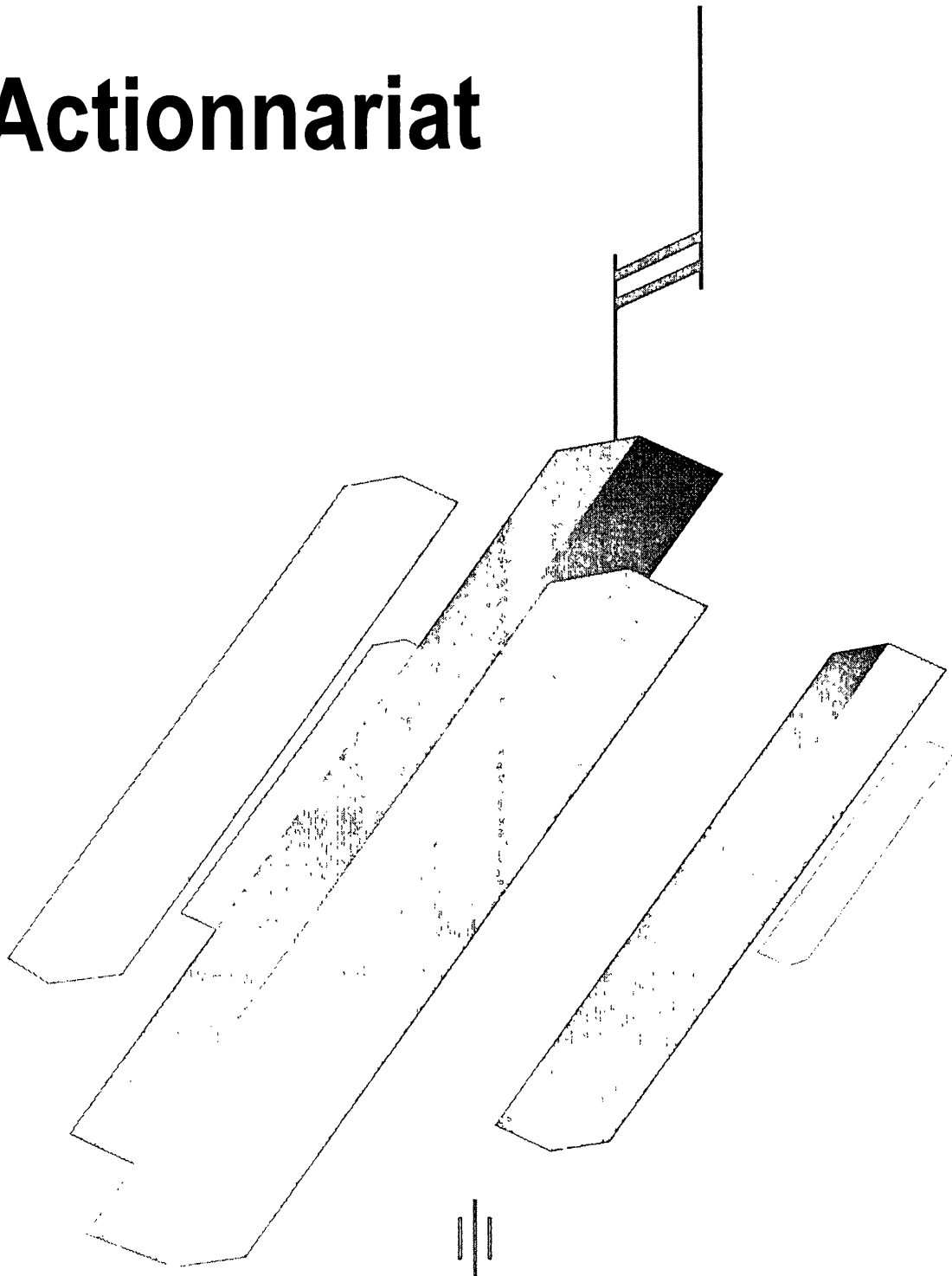
En matière de Finances et Contrôle:

- Au cours de cette année 2017, le renouvellement du certificat de conformité par rapport au référentiel MSI 20000, première certification financière et la reconnaissance par excellence de l'efficacité de la politique de Attijari Leasing, traduisant la qualité de son activité financière
- Une augmentation de capital a eu lieu en 2017 pour le porter de 21.25MD à 27.5MD
- Emission et clôture d'un emprunt obligataire émis du 14/11/17 au 29/12/2017 pour un montant de 20MD,
- Fich rating confirme la note BB+ d'Attijari leasing

En matière de conformité et contrôle permanent

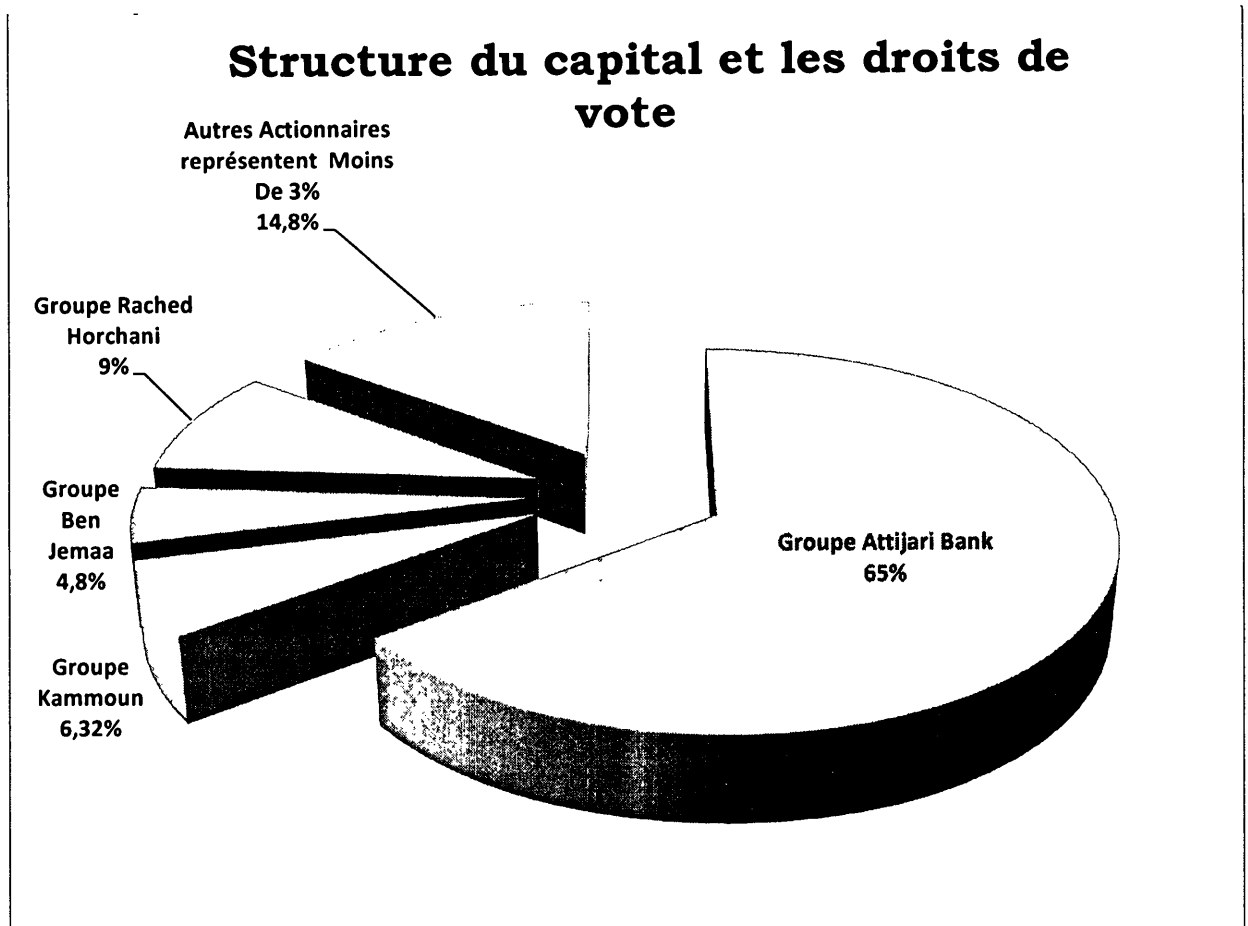
- Désignation d'un responsable conformité par le Conseil d'Administration,
- Désignation d'un correspondant CTAF et de son suppléant
- Mise à jour du manuel de procédure LAB & FT, mise en place d'une procédure LAB et FT, décembre/janvier 2018 mission de formation et de sensibilisation du personnel font office thème LAB et FT
- Certification du responsable conformité LAB & FT
- Mise en place d'un système de contrôle permanent, mise en place de la fiche KYC au niveau du logiciel de gestion leasing PROGEN
- Introduction sur PROGEN la liste des relations ayant fait l'objet de confiscation ou gel de leurs avoirs et personnes nécessitant une vigilance particulière
- Information Systématique du personnel de toute nouveauté au niveau de la réglementation (veille réglementaire)
- Lancement de consultation nomination CAC

Actionnariat



1 - ACTIONNARIAT :

- REPARTITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2017



Attijari leasing compte parmi ses actionnaires de référence, une banque d'envergure internationale Attijari Wafa Bank à travers Attijari Bank tunisie qui détient la majorité des droits de vote et assure le contrôle de l'institution avec laquelle elle développe des synergies multiples notamment en termes commerciales, financiers et sociales.

Conformément à l'article 31 des statuts, les titulaires de 10 actions au moins peuvent assister aux réunions des assemblées générales ou se faire représenter. Les titulaires de moins de 10 actions peuvent se regrouper et se faire représenter par l'un d'eux munis des pouvoirs nécessaires.

De même, l'article 35 des statuts, stipule que chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

➤ **AU 31 DECEMBRE 2017, LE CAPITAL SOCIAL D'ATTIJARI LEASING EST REPARTI COMME SUIT :**

Actionnariat	Nombre d'actions	Pourcentage
<i>Groupe Attijari</i>	1 787 410	65,00%
<i>Groupe Kammoun</i>	173 733	6,32%
<i>Groupe Ben Jemaa</i>	131 967	4,80%
<i>Groupe Rached Horchani</i>	249 997	9,09%
<i>Autres Actionnaires</i>	406 893	14,80%
TOTAUX	2 750 000	100%

Organes D'administration & De Direction



1 - ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

• CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Mr Khaled Ben JEMAA : Président du Conseil
- Mr Hicham SEFFA : Administrateur Représentant Attijari Bank
- Mr Kamel HABBACHI : Administrateur Représentant Attijari Bank
- Mr Mohsen BOUZID : Administrateur Représentant Attijari Bank
- Mr Moez TERZI : Directeur Général
- Mr Walid KALBOUSSI : Administrateur Indépendant
- Mr Hédi Karim SELLAMI : Administrateur Indépendant
- Mr Salem DAHMENI : Administrateur, représentant les actionnaires minoritaires d'Attijari Leasing

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale et peuvent être pris parmi ou en dehors des actionnaires.

Conformément à l'article 23 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordé par le conseil

➤ COMITES EMANANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dans le cadre du renforcement de la bonne gouvernance de la société et conformément à la réglementation en vigueur et notamment la circulaire BCT 2011-06 du 20 mai 2011 et la loi 2016-48 du 11/07/2016, Attijari leasing est dotée désormais de 2 comités composés de membres du Conseil d'Administration et dont la mission est déterminée par la réglementation en vigueur, à savoir

Comité Permanent d'Audit Interne dont la Présidence est assuré par M Walid KALBOUSSI

Comité des Risques dont la présidence est assurée par M Hédi Karim SELLAMI

➤ COMITES EMANANT DE L'ORGANE DE LA DIRECTION GENERALE ET LE ROLE DE CHAQUE COMITE :

Il est créé au sein de la société les comités suivants

Comité de financement Leasing

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Commercial et du Directeur Gestion Globale des Risques. Le comité de financement a pour mission de statuer sur les demandes de financement relatifs aux relations dont l'engagement net est supérieur à 50 md et inférieur ou égal à 500 md pour un financement leasing mobilier de matériels standards, spécifiques ou immobilier, les demandes de remplacement et de rééchelonnement, les dérogations de la plateforme Small tickets

Comité de ventes des biens récupérés

Il est composé du Directeur Général, le responsable vente matériels, du Directeur juridique et contentieux, du Directeur Commercial et du Directeur Supports et Moyens Généraux. Le comité de vente a pour objet de statuer sur la décision de la vente des biens récupérés ainsi que le mode de règlement et ce en fonction de la meilleure offre proposée et de la valeur du bien à vendre selon l'expertise effectuée par un expert agréé

Comité Interne de recouvrement

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Juridique et Contentieux, le back office contentieux, les chargés d'exécution, le responsable engagement, le responsable suivi judiciaire et assurances, le responsable précontentieux

Ce comité interne de recouvrement est à pour mission de statuer pour examen détaillé des principaux dossiers du portefeuille contentieux, vérifier les prévisions des dossiers objet de glissement, discuter des relations et des objectifs à atteindre

Comité de recouvrement

Il est composé du Directeur Général, du Responsable Recouvrement amiable, du directeur juridique et contentieux, du directeur commercial, du directeur risque

Le comité de recouvrement a pour mission de statuer sur les propositions de transfert des clients du service recouvrement amiable au service contentieux

Comité de Suivi des Actifs classés

Il est composé du Directeur général, Directeur de la GGR Attijari banque, Directeur du pôle RJ et CD Attijari banque, du Directeur risque Attijari leasing, Directeur juridique et contentieux, Responsable recouvrement amiable, Responsable de la classification

Le comité de suivi des actifs classés est une instance interne de décision qui a pour mission la discussion des prévisions annuelles de recouvrement amiable et contentieux, examen et discussions de la répartition du portefeuille des créances classées entre les unités du recouvrement, suivi des réalisations et des prévisions de recouvrement, validation de l'ajustement de classes proposé par les unités du recouvrement, élaboration d'un point de situation mensuelle sur les actifs classés de la société

Comité de factoring

Il est composé du Directeur Général, du responsable factoring et du chargé d'unité d'exploitation des remises

Le comité de financement factoring est à pour mission de statuer sur les remises de créances des adhérents (client de factoring), les demandes des autorisations des acheteurs (tire de l'adhérent)

Comité de trésorerie

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Finance et contrôle de Gestion, du responsable de trésorerie

Le comité de trésorerie a pour mission de statuer pour l'évaluation des réalisations en matière de trésorerie, les prévisions des périodes à venir (à 30 jours environ), les plans d'action en termes de remboursement, tirage, négociation des conditions d'emprunts, nouvelles demandes d'emprunt, de placement, de rachat. Proposition de mise en place, d'ajustement ou d'actualisation de procédure, de tarification (commission, frais)

Comité supérieur de recouvrement

Il est composé du Directeur Général, Directeur du pôle RJ et CD Attijari banque, Le directeur juridique et contentieux ou son adjoint, Les chargés du dossier

Le comité supérieur de recouvrement est à pour mission de statuer pour la prise de position concernant les dossiers nécessitant une décision importante tel que les dossiers de radiation de créances, d'abandon ou d'abattement pour solde de tout compte

Comité de direction

Il est composé du Directeur général, du Directeur chargé des activités de supports ,du directeur commercial, du directeur juridique et contentieux, directeur financier, du directeur gestion des risques, du directeur support et moyens, responsable recouvrement amiable, responsable capital humain, responsable contrôle général

Le comité de direction, organe d'échange et de concertation, assiste le directeur général dans le pilotage de la performance globale d'Attijari leasing et la mise en œuvre de la stratégie décidée par le conseil d'administration.

Comité de Financement

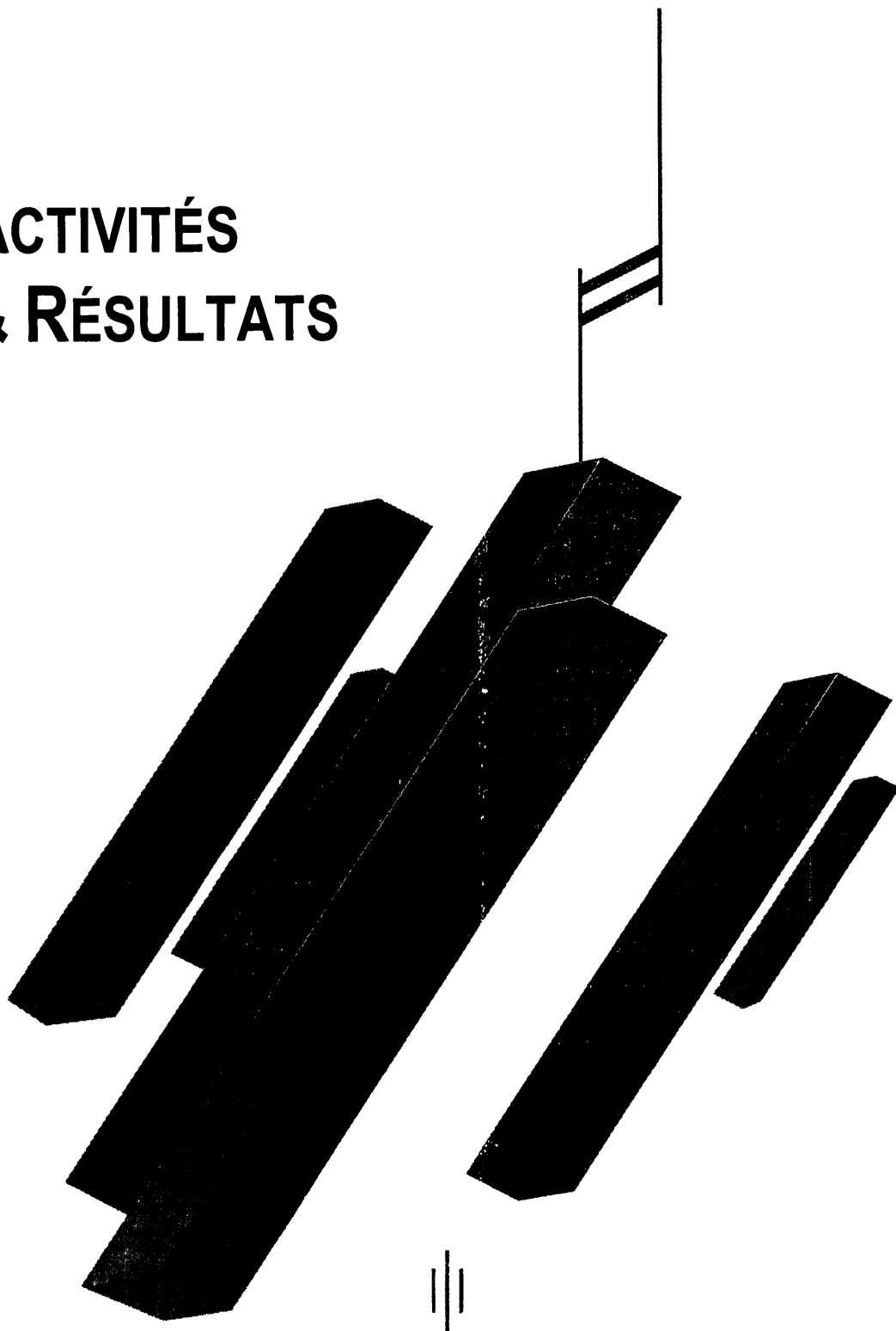
Il est composé du Directeur Général, du Responsable de la direction GGR d'attijari leasing et du Directeur Commercial

Comité ALM « Gestion Actif-Passif »

Il est composé du Directeur Général, directeur commercial, directeur risque, directeur finance et contrôle de gestion, responsable trésorerie, représentant du pôle finance d'Attijari Bank, le responsable marché des capitaux Attijari Bank

Le comité ALM a pour mission d'analyser les risques du bilan globalement, risque de taux, risque de liquidité, risque de change (pour les banques)

ACTIVITÉS & RÉSULTATS



1 - MECANISME D'UNE OPERATION DE LEASING :

Une opération de Leasing mobilier est engendrée par trois intervenants

1. le client ou le locataire
- 2 le fournisseur
- 3 le bailleur ou la société d'Attijari Leasing

Et suit le mécanisme suivant

Mécanisme d'une opération de crédit-bail mobilier



Mécanisme d'une opération de crédit-bail mobilier

Mécanisme d'une opération de crédit-bail mobilier

- 1- Le client mène la transaction avec le fournisseur
- 2- Le client conclut le contrat avec la société d'Attijari Leasing
- 3- La société d'Attijari Leasing passe la commande au fournisseur
- 4- Le fournisseur livre le bien au client
- 5- Le fournisseur adresse la facture et le procès-verbal de réception à Attijari Leasing en vue du règlement
- 6- Règlement
- 7- Le client commence à verser les loyers au leasing

2-CHIFFRES CLES :

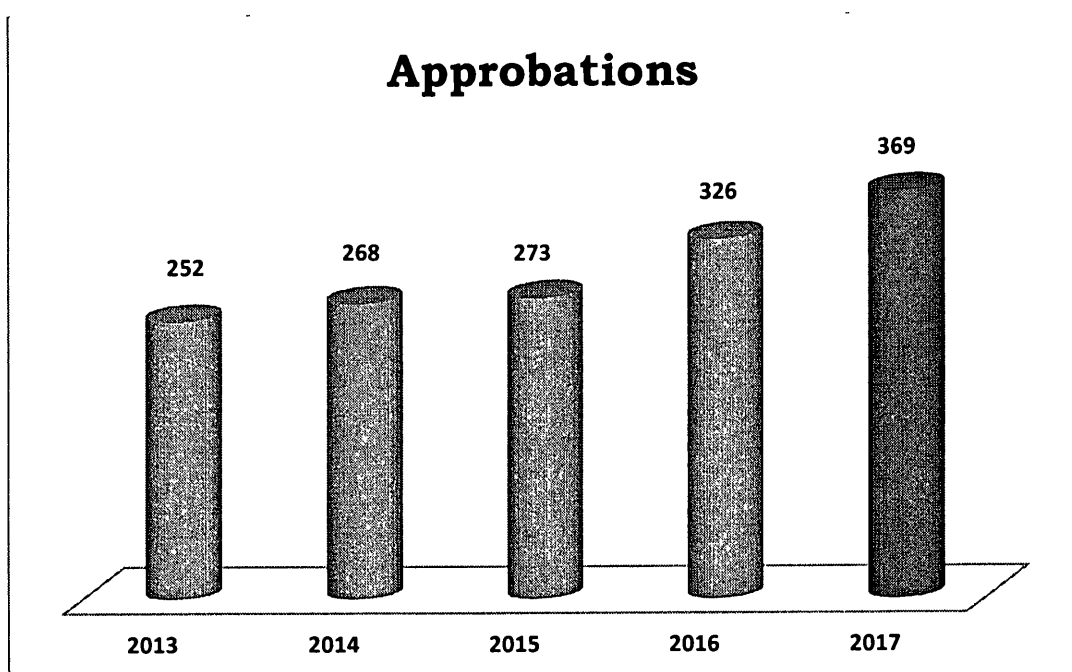
Les indicateurs d'activité comparés

<u>Chiffres audités</u>	31/12/2015	31/12/2016	Evol en % 2015/2016	31/12/2017	Evol en % 2016/2017
Indicateurs d'activité en MD					
Approbations	273 700	326 932	19,4%	369 001	12 87%
MEF (production)	215 750	250 543	16,1%	279 859	11 70%
Encours Financiers	426 300	472 600	10,9%	519 712	9 97%
Assise financière en MD					
TOTAL BILAN	470 109	502 854	6,97%	557 519	10 87%
Total Capitaux propres	39 922	42 045	5,32%	49 952	18 81%
Resultat en MD					
Résultat NET	5 332	5 168	-3,08%	6 473	25 25%
Revenus NET de Leasing, Fact	40 605	44 525	9,65%	49 608	11 42%
Produits Nets de Leasing (PNL)	17 441	20 041	14,91%	21 188	5 72%
Total charges d'exploitation	6 671	7 686	15,22%	9 052	17 77%
Résultat Net / N Action (BPA en TND)	2,509	2,067	-17 62%	2 532	22 5%
Ratios de Rentabilité					
Rendement des capitaux propres ROE %	13,36%	12,29%	-7,97%	12 95%	5 37%
Rendement des actifs ROA %	1,134%	1,028%	-9,39%	1 161 %	12 94%
RN / PNL	31%	26%	-16 13%	31%	19 23%
Ratios de productivité					
Coefficient d'exploitation %	38,25%	38,35%	0,27%	42 72%	11 39%
PNL/Effectifs (en Mille DT)	192	198	3,12%	202	2 02%
Ratios de Risque					
Ratio de solvabilité %	12,59%	10,79%	-14,30%	10 42%	-3 42%
Taux de couverture %	67,45%	67,47%	0,03%	65 30%	-3 21%
Taux d'actifs classés %	9,94%	9,72%	-2,21%	9 43%	-2 98%
Indicateurs Boursiers					
Cours Moy de l'action au 31 /12	22 133	19 194	-13 27%	17 830	-7 106%
PER (Price Earning Ratio)	8 821	9 285	5 26%	7 041	-24 16%
Ressources					
Emprunts et Ressources	396 015	406 859	2,74%	439 280	7 96%
Trésorerie Nette	9 212	6 717	-27,08%	4 605	-31 44%
Moyens					
Effectifs	91	101	11%	105	3 96%

3 - EVOLUTION DES APPROBATIONS ET DES MISES EN FORCE :

➤ Approbations :

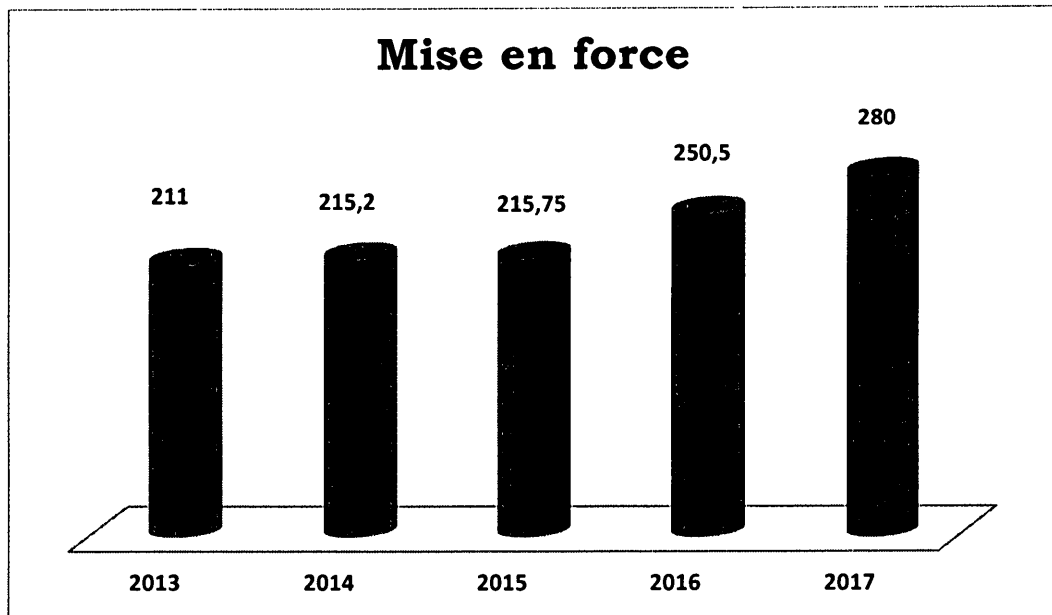
L'année 2017 a été clôturée par un total de 369 001 MD d'approbations contre 326 932 MD en 2016
Les approbations d'Attijari Leasing ont enregistré en 2017 une augmentation de 12 86 % par rapport à 2016



Approbations comparées 2013 - 2017 en MD

➤ **Mises en Forces :**

La Mises en force (Production) a atteint 279 859 millions de dinars à fin 2017 contre 250 543 millions de dinars en 2016, soit une augmentation de 11 73%.

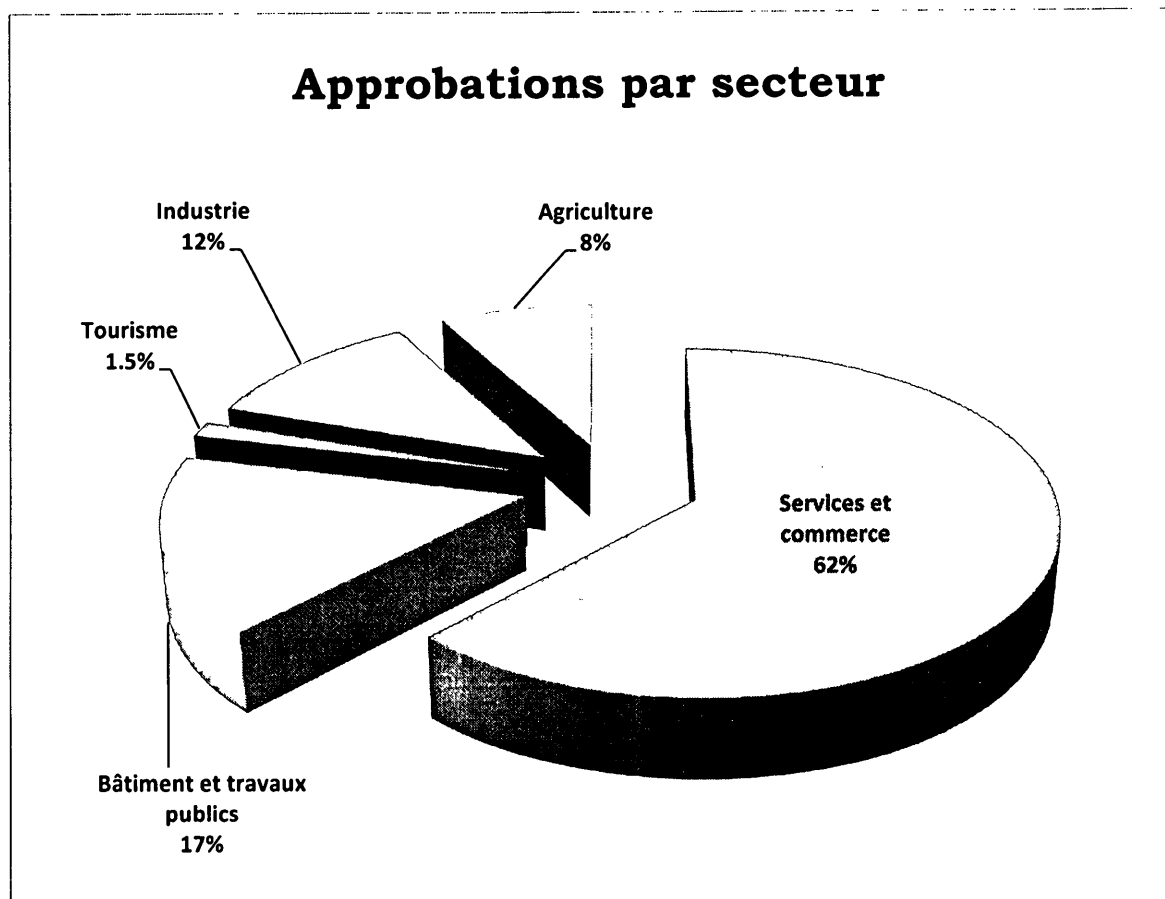


Mise en force comparées 2013 - 2017 en MD

4 - REPARTITION SECTORIELLE DES APPROBATIONS ET DES MISES EN FORCE :

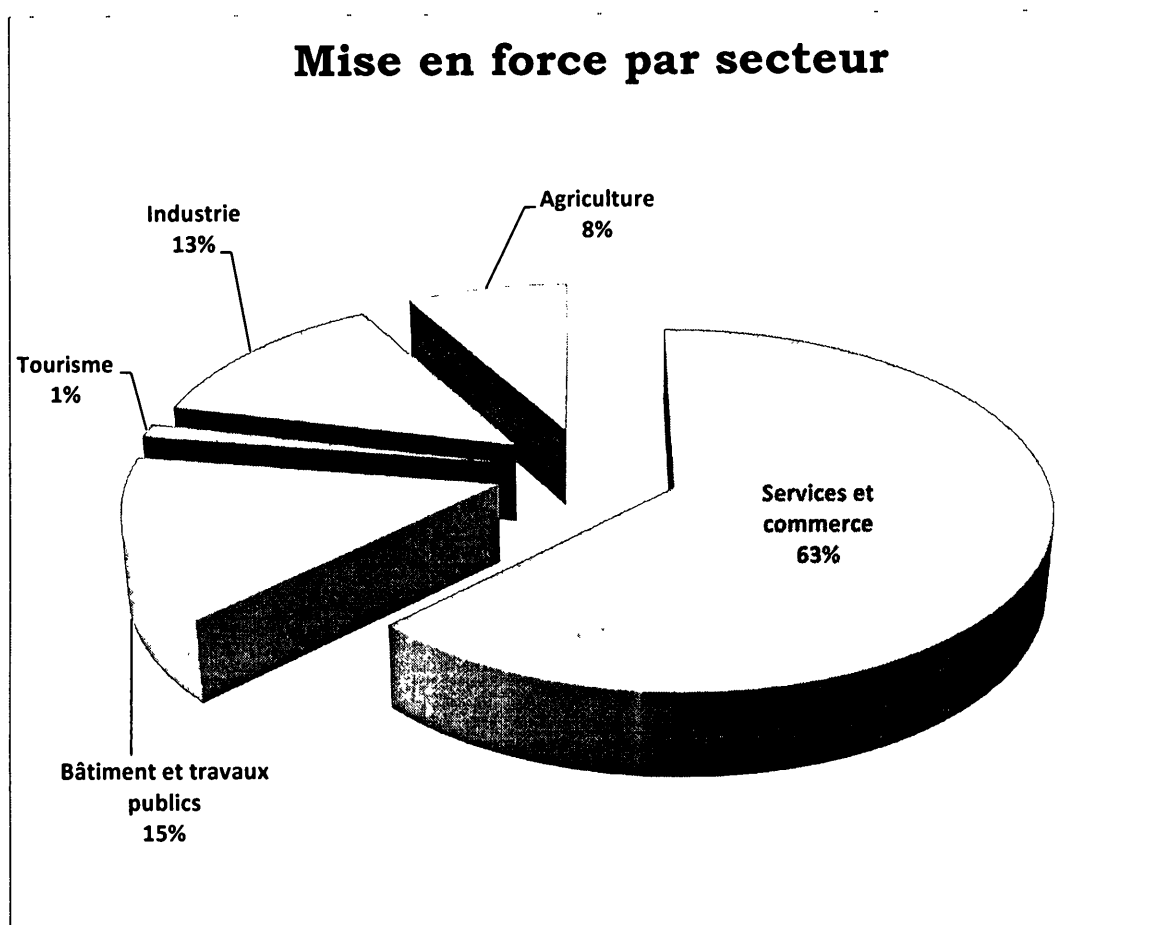
Aussi bien pour les approbations que pour les mises en forces, les secteurs porteurs de l'activité d'Attijari leasing demeurent les secteurs du bâtiment et travaux publics, services et commerce

- Répartition des Approbations par secteur :



Les deux secteurs (Services & commerce, Bâtiment et travaux publics) constituent les plus grandes fractions des financements approuvés en 2017, environ 78 80% contre 78 70% fin 2016

- Répartition des Mises en forces par secteur :

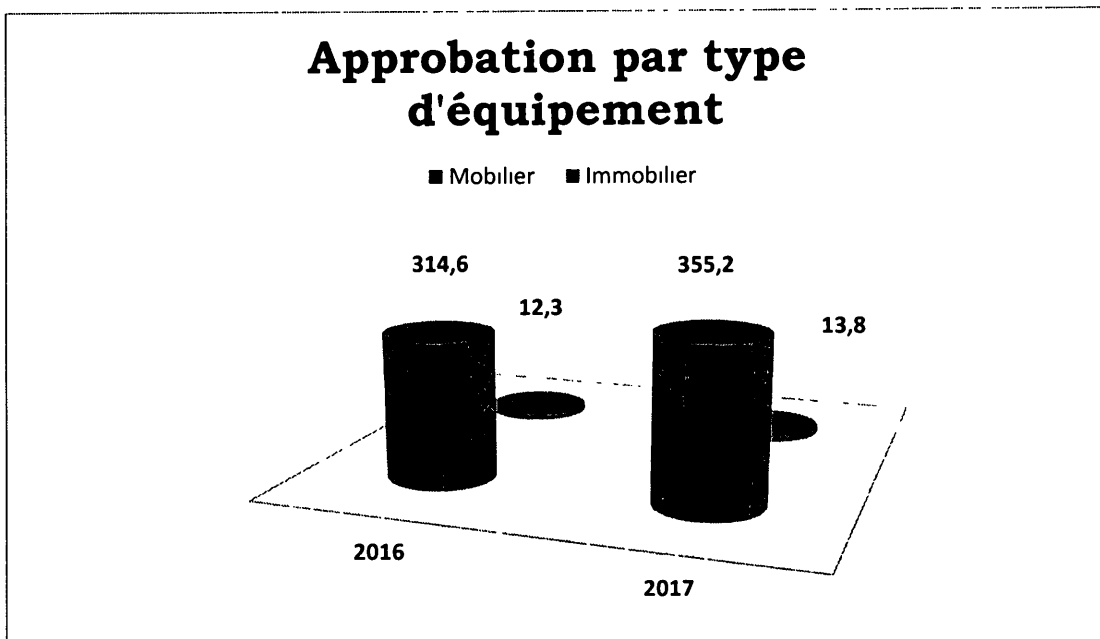


Pour 2017 les deux secteurs, Service & Commerce ; Bâtiment et travaux publics constituent 78 % des mises en forces, Ces deux secteurs accaparent les plus grandes part des financements mis en force

- Répartition des approbations et des mises en force par type d'équipement :

Le matériel standard (matériel roulant principalement) demeure le produit le plus financé par Attijari Leasing

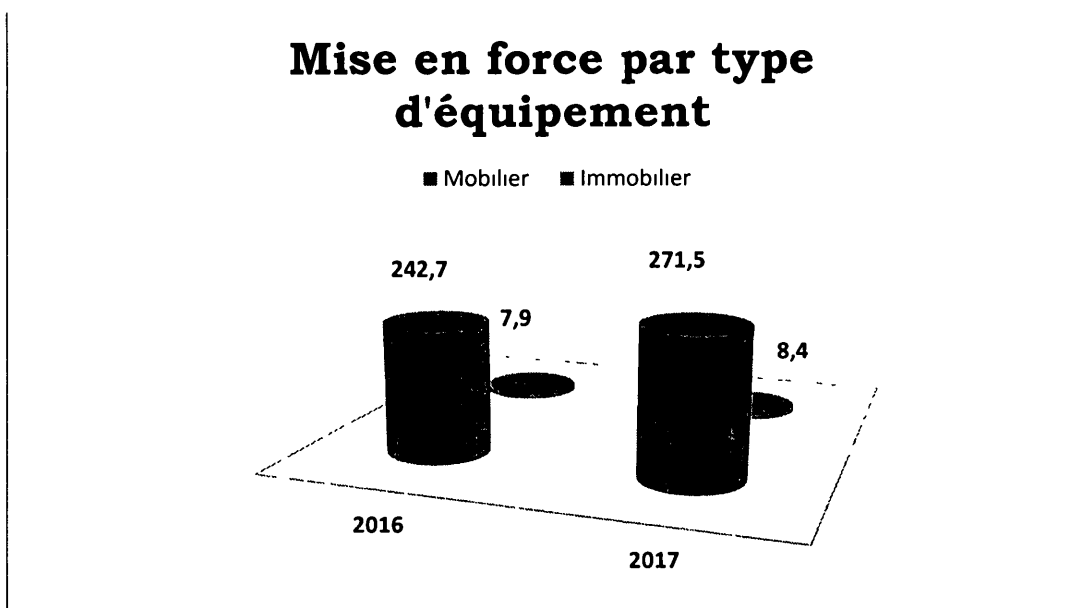
- Répartition des Approbations comparées 2016 / 2017 par type de matériel :



Chiffres en millions de dinars

Le matériel mobilier représente 96.30% des approbations en 2017, contre 96 20% fin 2016

- Mises en forces Comparées 2016 / 2017 par type d'équipement :



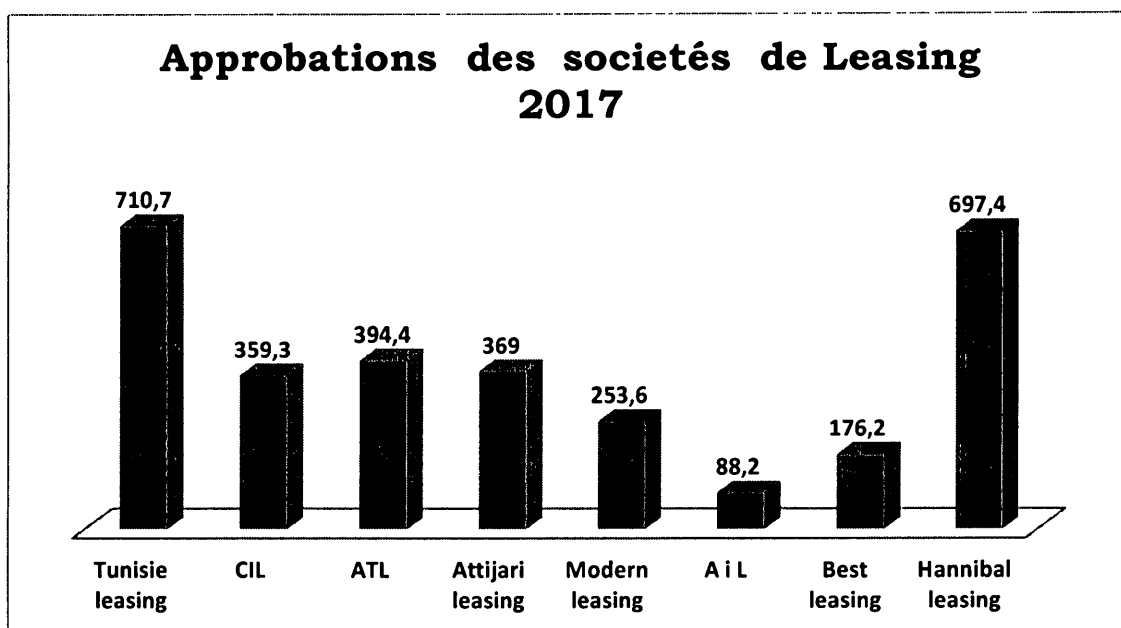
Chiffres en millions de dinars

La part du matériel mobilier (Matériel roulant et Matériel spécifique) représente plus que 97 % des financements de chacune des deux années 2016 et 2017. Une légère hausse de 6,33 % pour le financement d'immobilier a été observée en 2017.

- **Part de marché des sociétés de leasing au 31 /12 / 2017 :**

Pour Attijari leasing, 2017 a été l'année durant laquelle elle s'est positionnée en tant que quatrième opérateur du leasing National au niveau des approbations (graphiques ci-après)

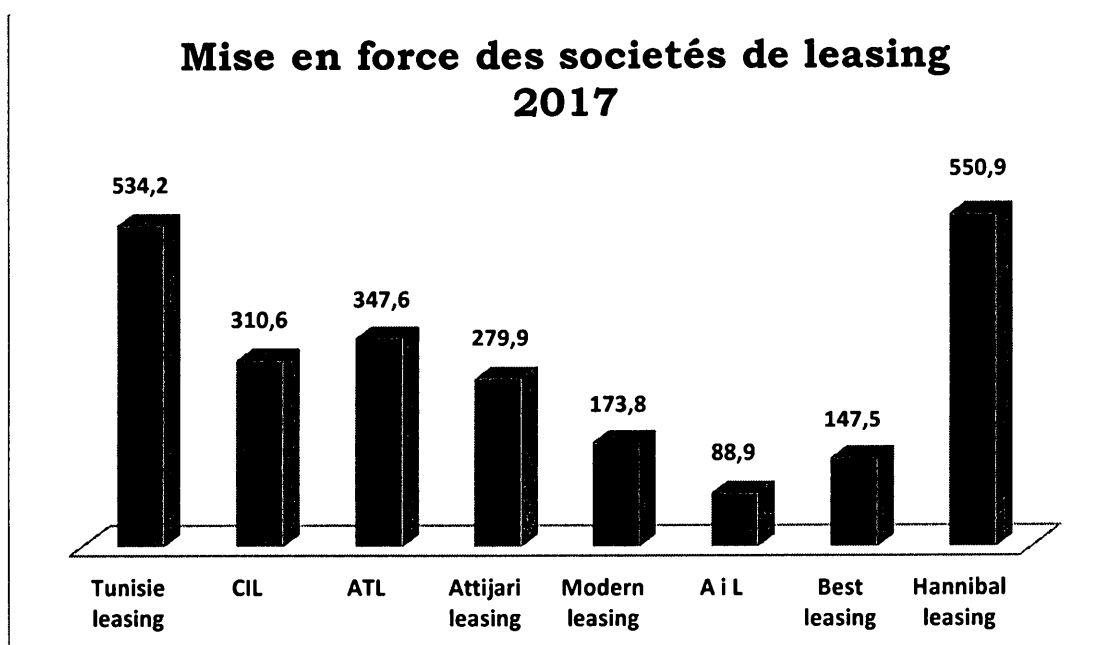
- **Approbations :**



Chiffres en millions de dinars

Avec 12,10 % de parts de marché, Attijari leasing occupe la quatrième place au niveau du secteur en termes d'approbation.

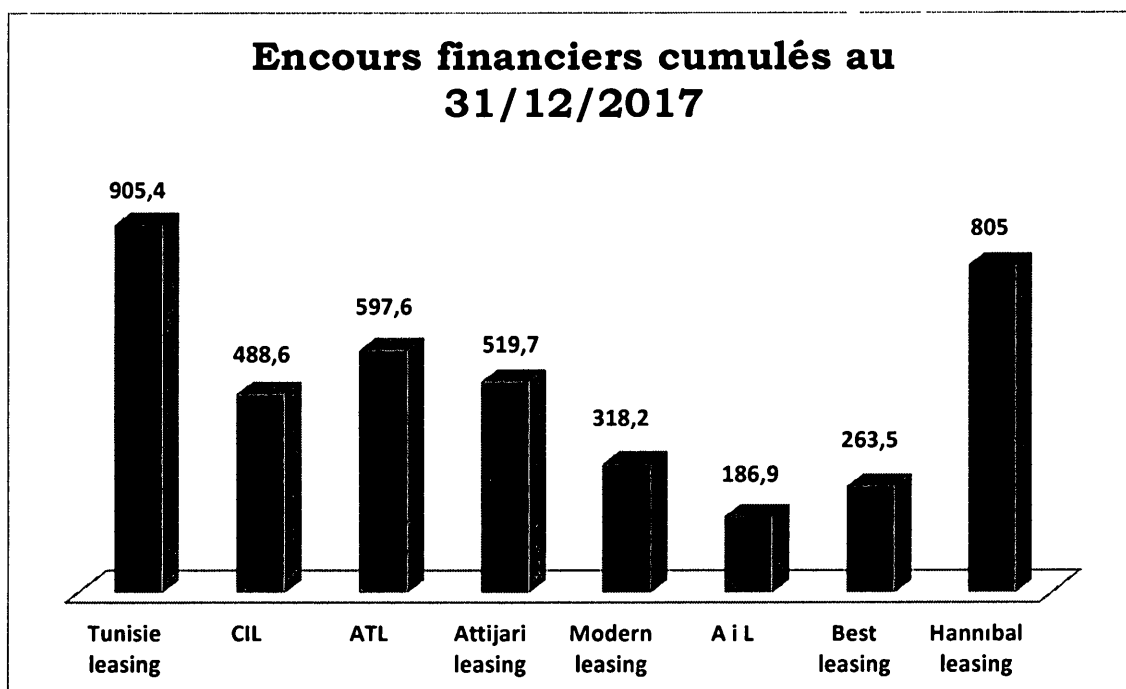
- Mises en Forces :



Chiffres en millions de dinars

Avec 11.5 % de parts de marché, Attijari leasing occupe la cinquième place au niveau du secteur en termes de mises en forces.

- Encours Financiers cumulés Au 31/ 12 / 2017 :



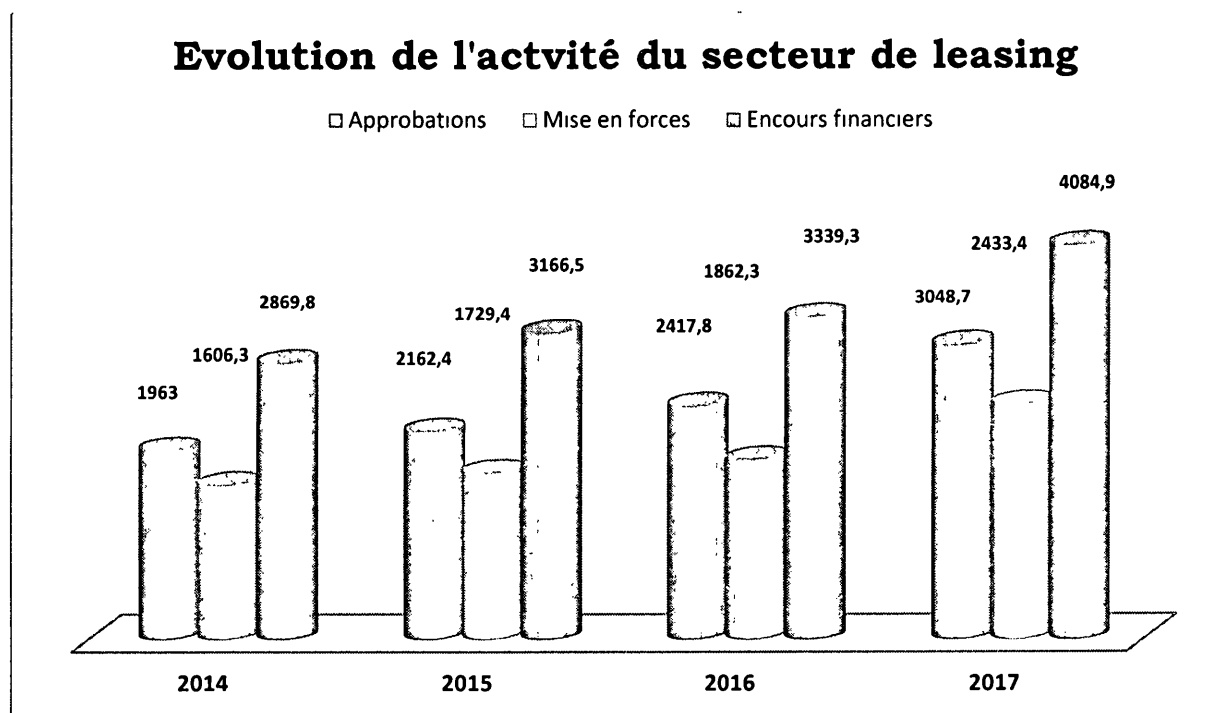
Chiffres en millions de dinars

La progression de 9 97 % réalisée en matière d'encours financiers contre une progression du secteur de 22 32% en moyenne entre 2016 et 2017, sachant qu'Attijari leasing se positionne à la quatrième place en termes d'encours financiers.

5 -EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU SECTEUR DE LEASING DURANT LA PERIODE 2014 / 2017

L'évolution du secteur durant les quatre dernières années 2014 / 2017 a été positives pour les trois indicateurs d'activité du leasing **Approbations, Mises en forces et Encours financiers.**

En effet, les approbations sont passées de 1963 MD fin 2014 à 3048.7 MD fin 2017 (accroissement de 55 31 %), les mises en forces sont passées de 1606 MD fin 2014 à 2433 fin 2017 (accroissement de 51 49%) et les encours financiers ont progressé de 42 34 % durant cette même période passant de 2869 8 MD à 4084 9 MD



Chiffres en millions de dinars

6 - QUALITE DES RISQUES

Amélioration qualitative des engagements de la société, le taux d'actifs classés de la société a été ramenée de 9.72 % fin 2016 à 9.43 % fin 2017, soit une baisse de 2.98 %. Ceci dénote le souci permanent du management de la société d'assurer une meilleure qualité de ses actifs en agissant en amont par une meilleure sélection de la nouvelle production qu'en aval par une action vigoureuse de recouvrement amiable ou en contentieux.

7 - ACTIVITE DU FACTORING :

L'activité du factoring a dégagé en 2017 des revenus de 1 496 904 dinars contre 1 168 545 dinars en 2016 (commissions d'affacturage et commissions de financement), une augmentation de 28.10%

L'encours net des retenues de garanties du factoring au 31/12/2017 s'élève à 12 677 526 DT dinars contre 10 510 699 DT dinars en 2016, une augmentation de 20.61%

8- FAITS MARQUANTS AU COURS DU QUATRIEME TRIMESTRE 2017 :

Source (Indicateurs d'activité au 4ème Trimestre 2017)

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2017

ATTIJARI LEASING

Siège Social: Rue du Lac d'Annecy - 1053 les Berges du Lac



(Mt en Millions de dinars)

4 ^{ème} trimestre 2017	QUATRIEME TRIMESTRE			Cumul au 31 DECEMBRE			
	2017*	2016**	Var en %	2017*	2016**	Var en %	
Approbations							
Repartition des approbations / secteurs & par types	Total	112 121	103 000	9%	369 001	326 932	13%
2-1 Agriculture	Vobilier	14 856	10 893	36%	29 328	33 531	-13%
	Immobilier	0	0		0	0	
2-2 Industrie	Vobilier	15 313	9 043	69%	41 922	33 589	37%
	Immobilier	1 544	249	520%	1 544	249	
2-3 Bâtiment Travaux publics	Vobilier	13 978	26 425	-47%	59 753	64 919	-8%
	Immobilier	1 034	0		1 616	1 235	31%
2-4 Tourisme	Vobilier	1 454	1 641	-9%	4 826	4 784	1%
	Immobilier	0	0		545	482	13%
2-5 Services et commerce	Vobilier	59 513	50 511	18%	219 472	183 761	21%
	Immobilier	4 341	4 238	2%	9 936	10 353	-3%
Mises en force							
Repartition des mises en force / secteurs & par types	Total	87 660	78 990	11%	279 859	250 543	12%
4-1 Agriculture	Vobilier	11 431	10 035	14%	22 611	27 159	-17%
	Immobilier	0	0		0	0	
4-2 Industrie	Vobilier	17 559	5 597	214%	36 659	19 117	92%
	Immobilier	0	0		0	0	
4-3 Bâtiment Travaux publics	Vobilier	9 501	18 237	-48%	40 431	41 873	-3%
	Immobilier	469	0		1 038	327	217%
4-4 Tourisme	Vobilier	952	1 228	-22%	3 454	3 789	-9%
	Immobilier	76	0		76	110	-31%
4-5 Services et commerce	Vobilier	44 745	42 532	5%	167 830	151 249	11%
	Immobilier	2 878	1 359	112%	7 750	7 129	9%

Total des engagements en cours				556 104	511 239	9%
Total des engagements classés				51 536	49 715	4%
Trésorerie Nette				4 605	6 717	-31%
Structure des Ressources				430 986	400 071	8%
Emprunts obligataires				37%	36%	-3%
Emprunts bancaires				58%	54%	7%
Emprunts étrangers				4%	6%	-38%
Certificat de dépôt				2%	3%	-47%
Capitaux propres ***				46 679	35 877	27%
Revenus bruts de Leasing & Factoring	73 363	64 455	14%	267 478	239 864	12%
Revenus nets de leasing	14 271	12 953	10%	51 955	46 616	11%
Produits nets de leasing	6 149	6 120	0,5%	21 175	20 041	6%
Total charges d'exploitat* hors provisions	2 124	1 831	16%	9 056	7 566	18%

* Données non auditées

** Données financières définitives et auditées

*** Total des capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing, de factoring bruts et de participations nettes de provisions

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing & Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Intérêts de financement

Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement : produits/financements des factures achetées

Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Les faits marquants

L'activité de la société, s'est caractérisée essentiellement par

- * Une hausse des approbations cumulées de 13% par rapport à la même période 2016
- * Une hausse des mises en force cumulées de 12% par rapport à la même période 2016
- * Les ressources d'emprunts ont augmenté de 6%
- * Le taux des actifs classés a connu une baisse comparé à la même période passant de 9,72% à 9,27%
- * Les Capitaux propres ont enregistré une augmentation de 27% compte non tenu du résultat de la période

Autres informations

*Emission d'un emprunt obligataire 2017-1 de 20 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT, ouverte au public le 14 novembre 2017 clôturée le 29 décembre 2017 pour un montant de 20 094 000 DT,

9 - PERSPECTIVES D'AVENIR :

La politique de croissance de Attijari Leasing pour les années à venir sera basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays en matière de nouveaux investissements ou de disponibilité des ressources de financement

En effet, la stratégie adoptée par la Société s'articule autour des axes suivants :

- une meilleure orientation en matière de financement leasing quant à la sélection d'une clientèle diversifiée, présentant une assise financière équilibrée et dont les projets de financement envisagés pouvant assurer une rentabilité acceptable ,
- le maintien d'une action vigoureuse de recouvrement du portefeuille afin
 - ✓ d'assurer une meilleure gestion du risque client en développant une meilleure réactivité du recouvrement amiable ,
 - ✓ d'améliorer le rendement du portefeuille des créances classées par des actions de recouvrement ciblées

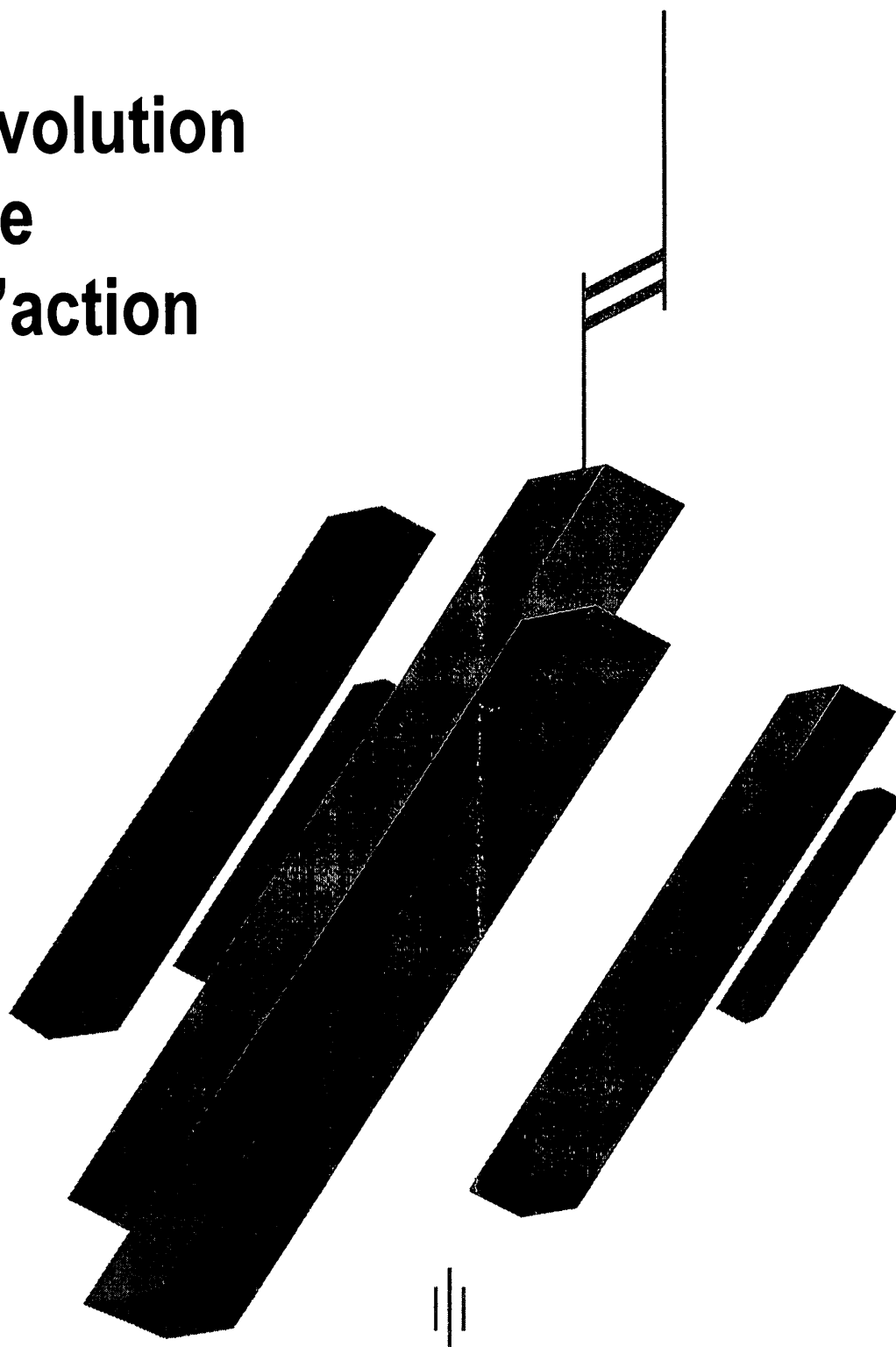
Cette stratégie vise à diminuer le ratio des créances douteuses et litigieuses et se conformer aux normes exigées par la Banque Centrale de Tunisie

Attijari Leasing vise à consolider sa présence sur le marché tunisien en augmentant sa part de marché et en améliorant sa capacité bénéficiaire et ce en réalisant ses objectifs tels que avancés dans les états prévisionnels ci-après présentés

En KDT	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P
Produits d'exploitation de Leasing & Factoring					
Intérêts de leasing	47 527	52 265	57 330	63 608	69 907
<i>Var en %</i>	9 6%	10 0%	9 7%	10 9%	9 9%
Autres produits d'exploitation	2 196	2 306	2 421	2 542	2 669
Revenus de factoring	1 239	1 313	1 392	1 475	1 564
Total des produits d'exploitation	50 962	55 884	61 143	67 625	74 140
<i>Var en %</i>	9 3%	9 7%	9 4%	10 6%	9 6%
Charges financières nettes	(29 292)	(31 896)	(34 733)	(38 063)	(41 391)
<i>Var en %</i>	9 0%	8 9%	8 9%	9 6%	8 7%
Commissions encourues	(147)	(152)	(156)	(161)	(166)
Produits des placements	446	446	446	446	446
PRODUITS NETS	21 969	24 283	26 701	29 848	33 029
<i>Var en %</i>	9 6%	10 5%	10 0%	11 8%	10 7%
Charges d'exploitation					
Charges de personnel	(5 268)	(5 900)	(6 608)	(7 401)	(8 289)
Dotations aux amortissements	(424)	(475)	(528)	(558)	(588)
Autres charges d'exploitation	(2 700)	(2 884)	(3 080)	(3 326)	(3 575)
Total des Charges d'exploitation	(8 393)	(9 259)	(10 216)	(11 285)	(12 452)
<i>Var en %</i>	9 2%	10 3%	10 3%	10 5%	10 3%
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT	13 576	15 024	16 484	18 563	20 577

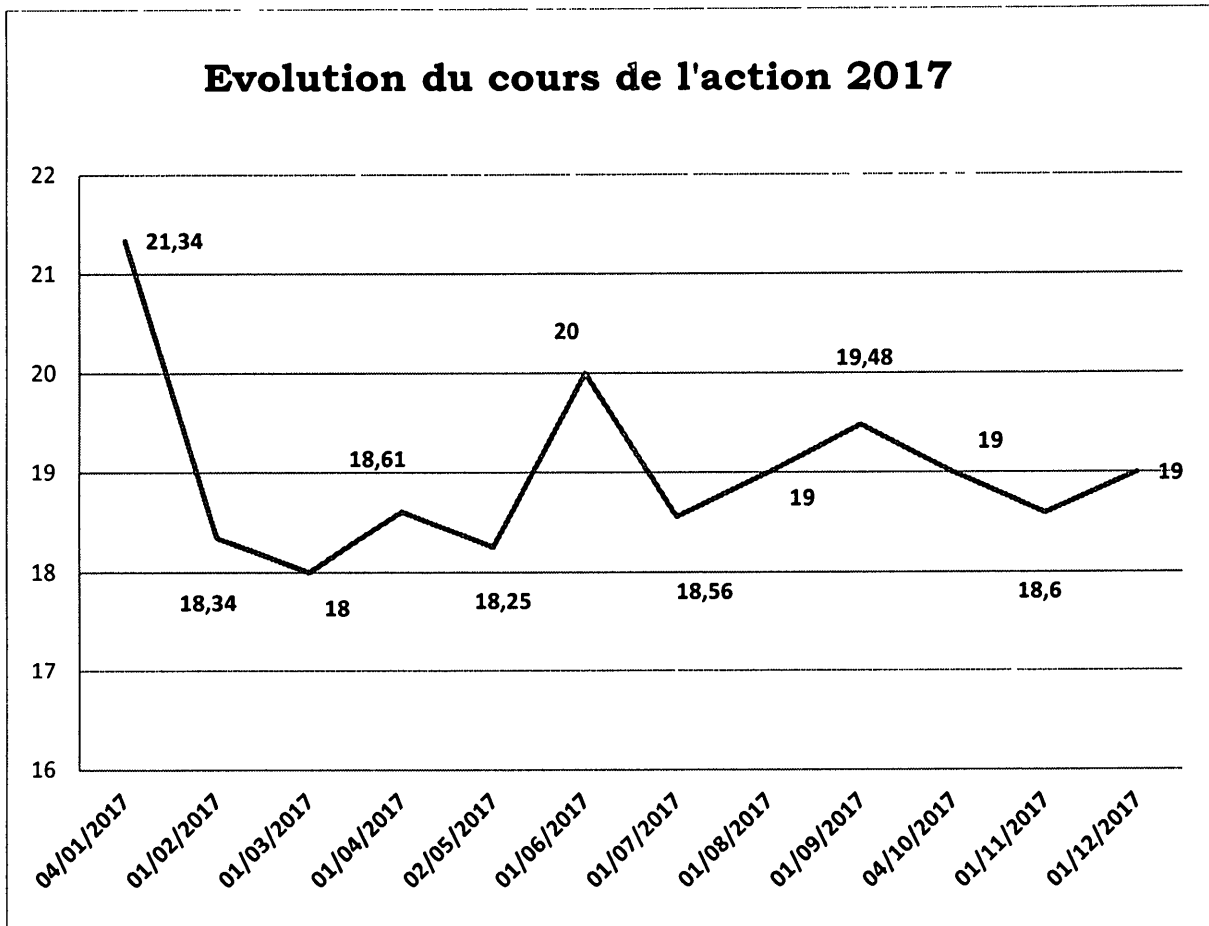
PROVISIONS						
	<i>Var en %</i>	<i>9 9%</i>	<i>10 7%</i>	<i>9 7%</i>	<i>12 6%</i>	<i>10,8%</i>
Reprises sur provisions sur créances et autres risques	0	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions sur créances sur la clientèle de leasing	(3 761)	(3 767)	(3 758)	(3 997)	(4 198)	
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	0	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions sur risque fiscal	0	0	0	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 815	11 257	12 727	14 566	16 379
Autres gains ordinaires	0	0	0	0	0	0
Autres pertes ordinaires	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		9 815	11 257	12 727	14 566	16 379
Impôts sur les bénéfices	(2 956)	(3 940)	(4 454)	(5 098)	(5 733)	
Contribution conjoncturelle	0	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		6 859	7 317	8 272	9 468	10 646
Effets des modifications comptables	0	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		6 859	7 317	8 272	9 468	10 646

Evolution De L'action

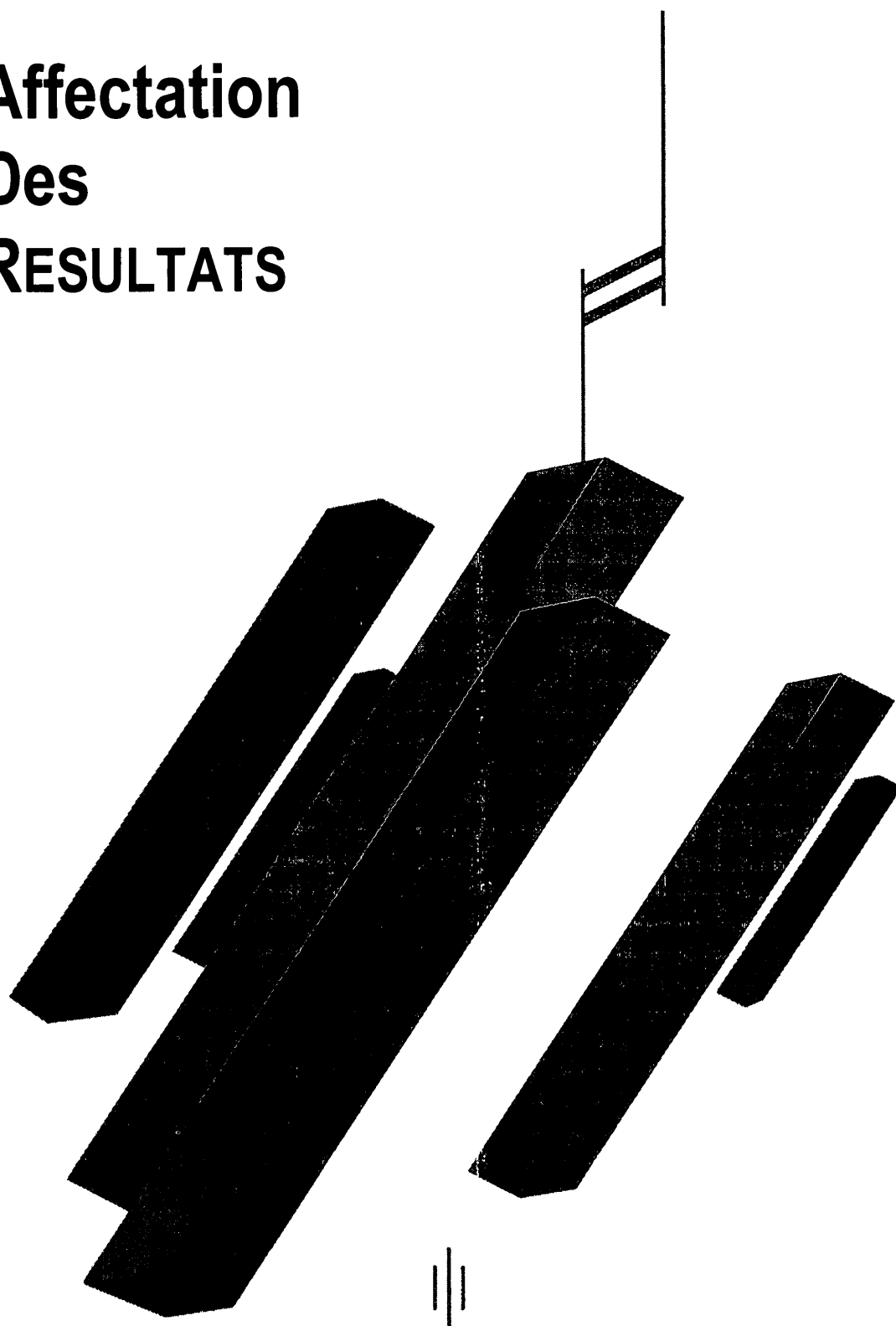


• **EVOLUTION DE L'ACTION D'ATTIJARI LEASING EN 2017 :**

Durant l'année 2017, le cours de clôture le plus élevé du titre ATTIJARI LEASING a été affiché le 28/06/2017 à 21 400 DT alors que le cours de clôture le plus bas a été affiché le 28/07/2017 à 17.000DT



Affectation Des RESULTATS



➤ AFFECTATION DES RESULTATS :

Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction :

1. De 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième
2. D'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés
3. Les réserves statutaires

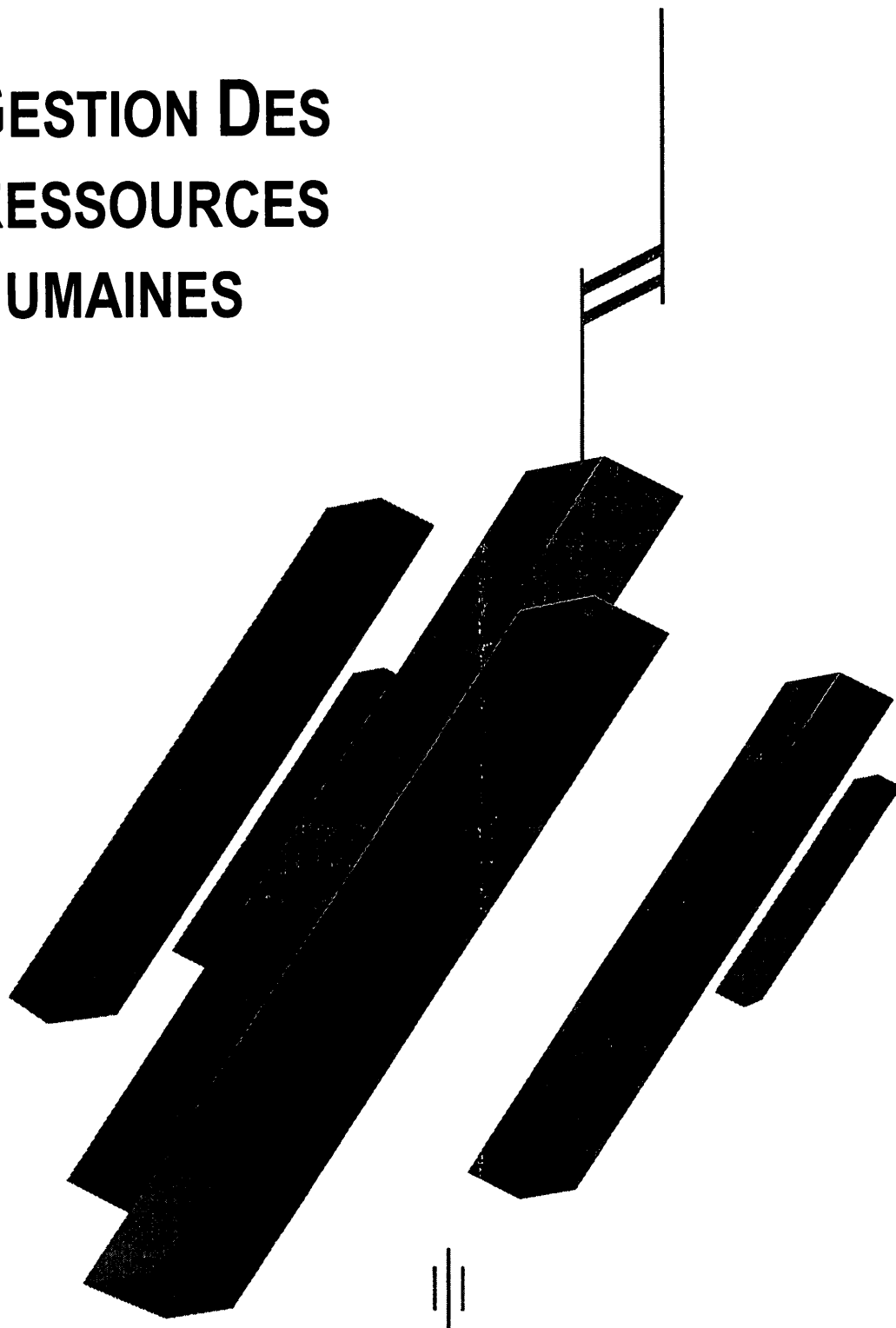
Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé :

- 1 La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.
- 2 Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant
- 3 Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende

La mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximal de 3 mois à partir de sa décision de l'assemblée générale.

Ceux non réclamés dans le délai de cinq ans de la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui ayant approuvé sa distribution, seront prescrits

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



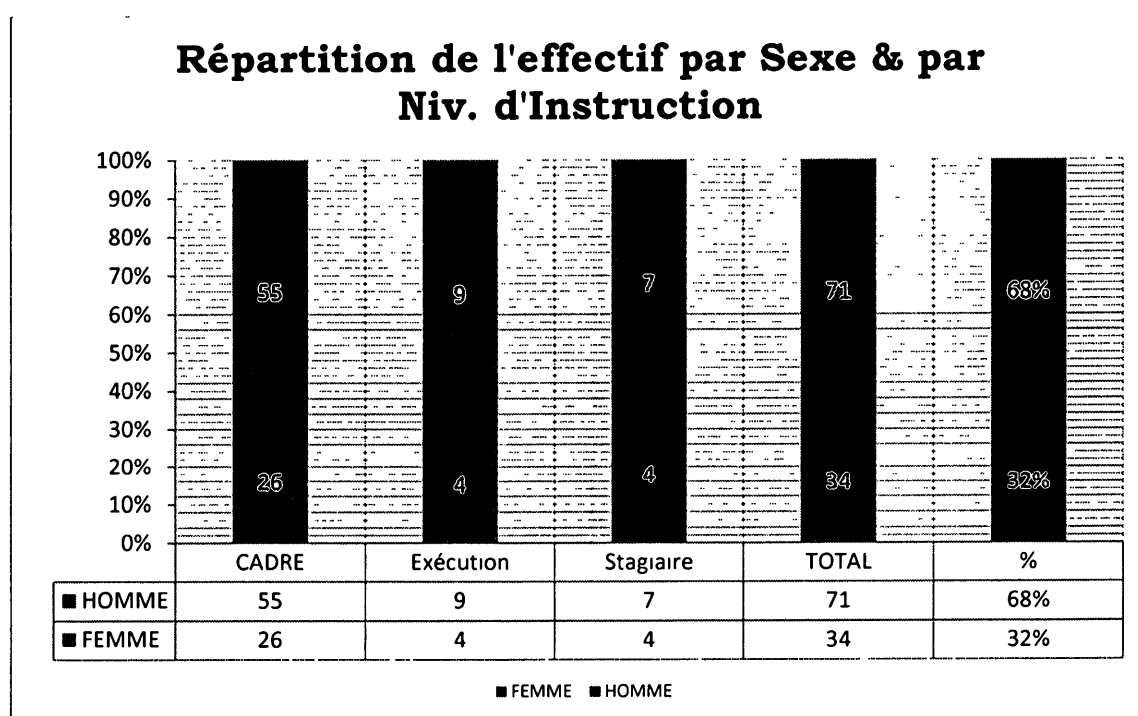
1- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

➤ EVOLUTION DES EFFECTIFS

L'effectif du personnel s'est établi au 31/12/2017 à 105 personnes contre 101 en 2016, soit en évolution de 4 %

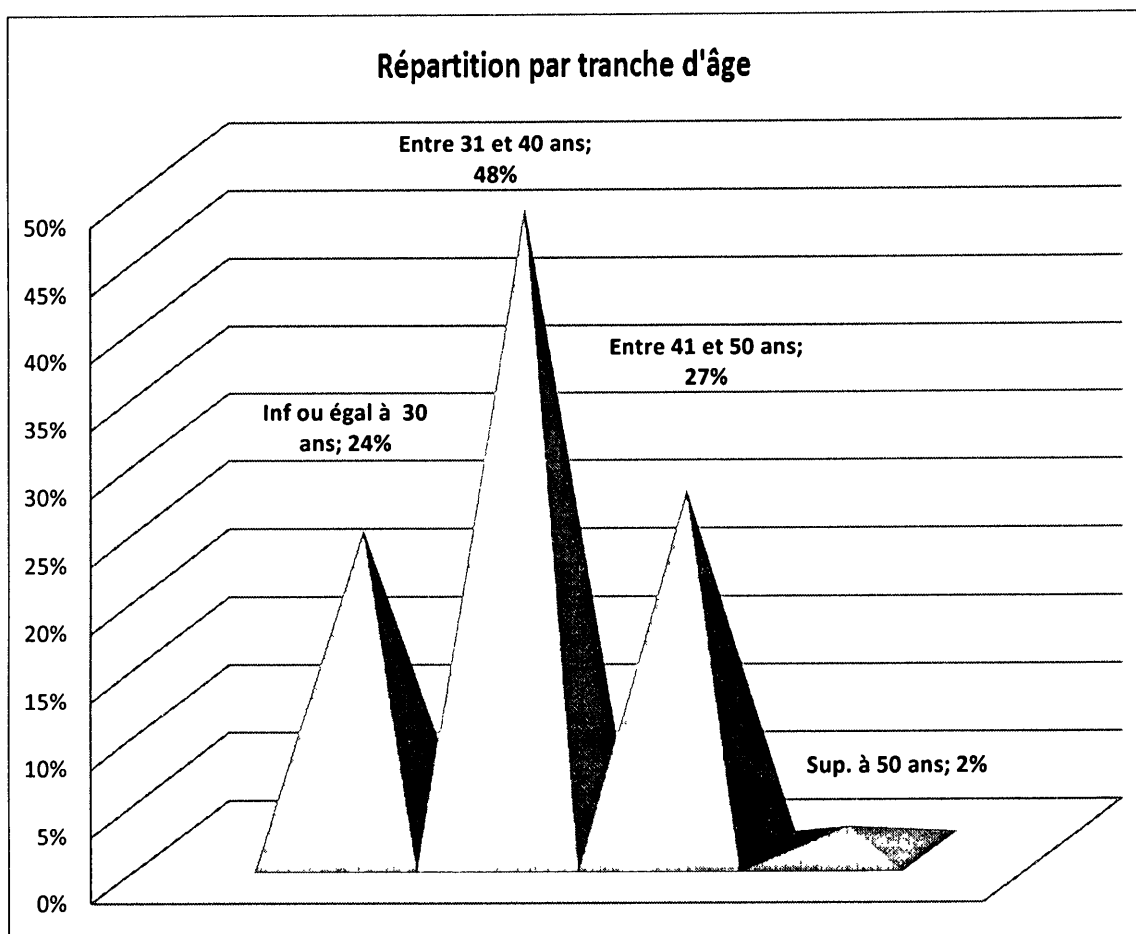
La répartition des effectifs à fin 2017 entre cadre et non cadres, femmes et hommes est présentée dans le graphique ci-après

REPARTITION DU PERSONNEL PAR CATEGORIE ET PAR SEXE



Ainsi, la société est constituée de 77 14 % de cadres à fin 2017 sachant que 32 % de son personnel est constitué de femmes

REPARTITION DU PERSONNEL PAR TRANCHE D'AGE



Tranche d'âge	Nombre	%
Inf. ou égal à 30 ans	25	24%
Entre 31 et 40 ans	50	48%
Entre 41 et 50 ans	28	27%
Sup à 50 ans	2	2%
TOTAL	105	100%

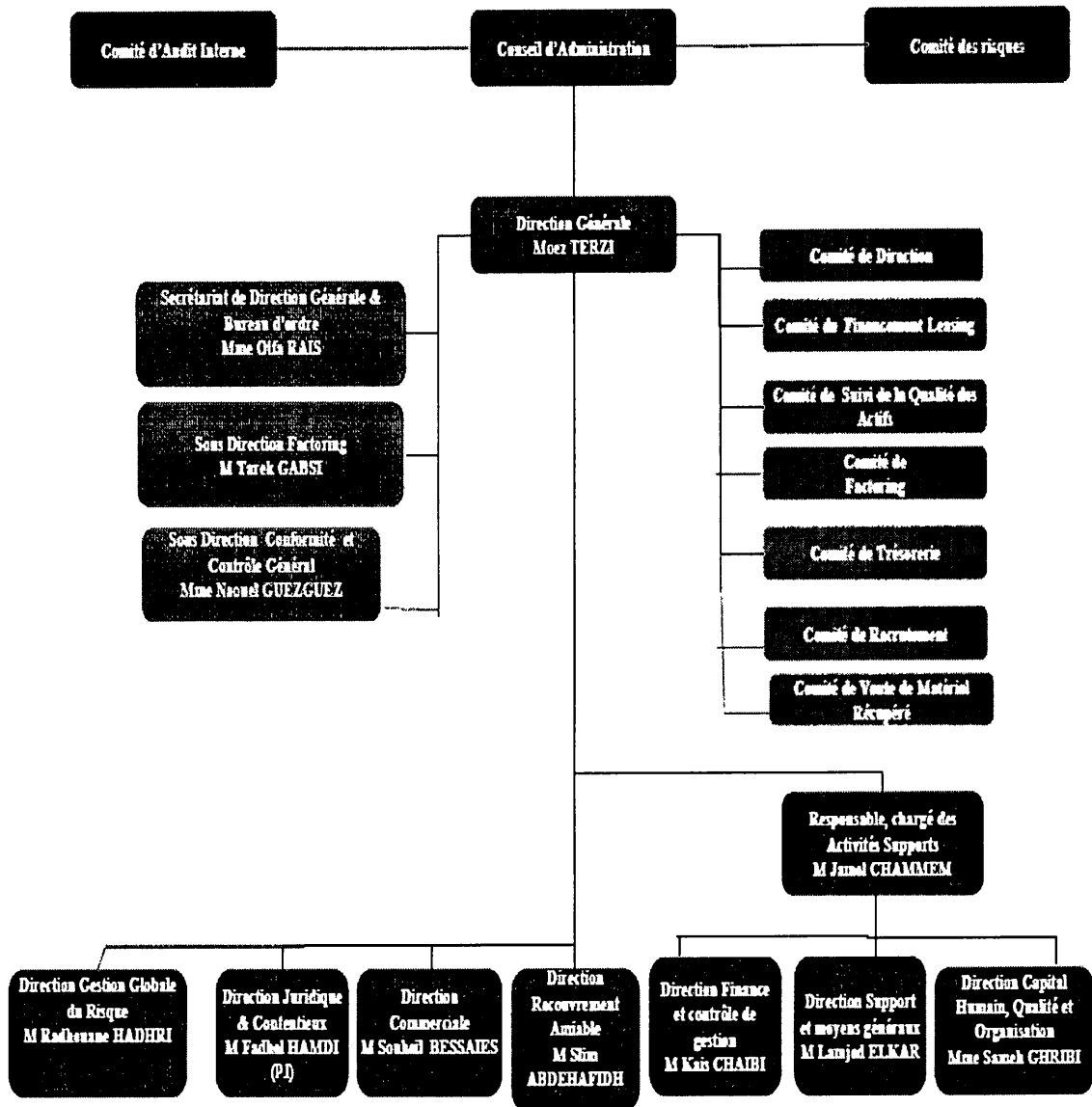
La société est constituée de 24% de personnes dont l'âge est inférieur à 30 ans et 48% entre 31 et 40 ans, soit au total 71 % ayant un âge inférieur à 40 ans.

2- FORMATION

La société continue à faire participer son personnel aux actions de formation à chaque fois que le besoin se fait sentir ou les thèmes proposés par les cabinets de formation répondent aux attentes de la société en matière de leasing surtout pour les aspects gestion des risques, fiscalité, audit, analyse financière etc

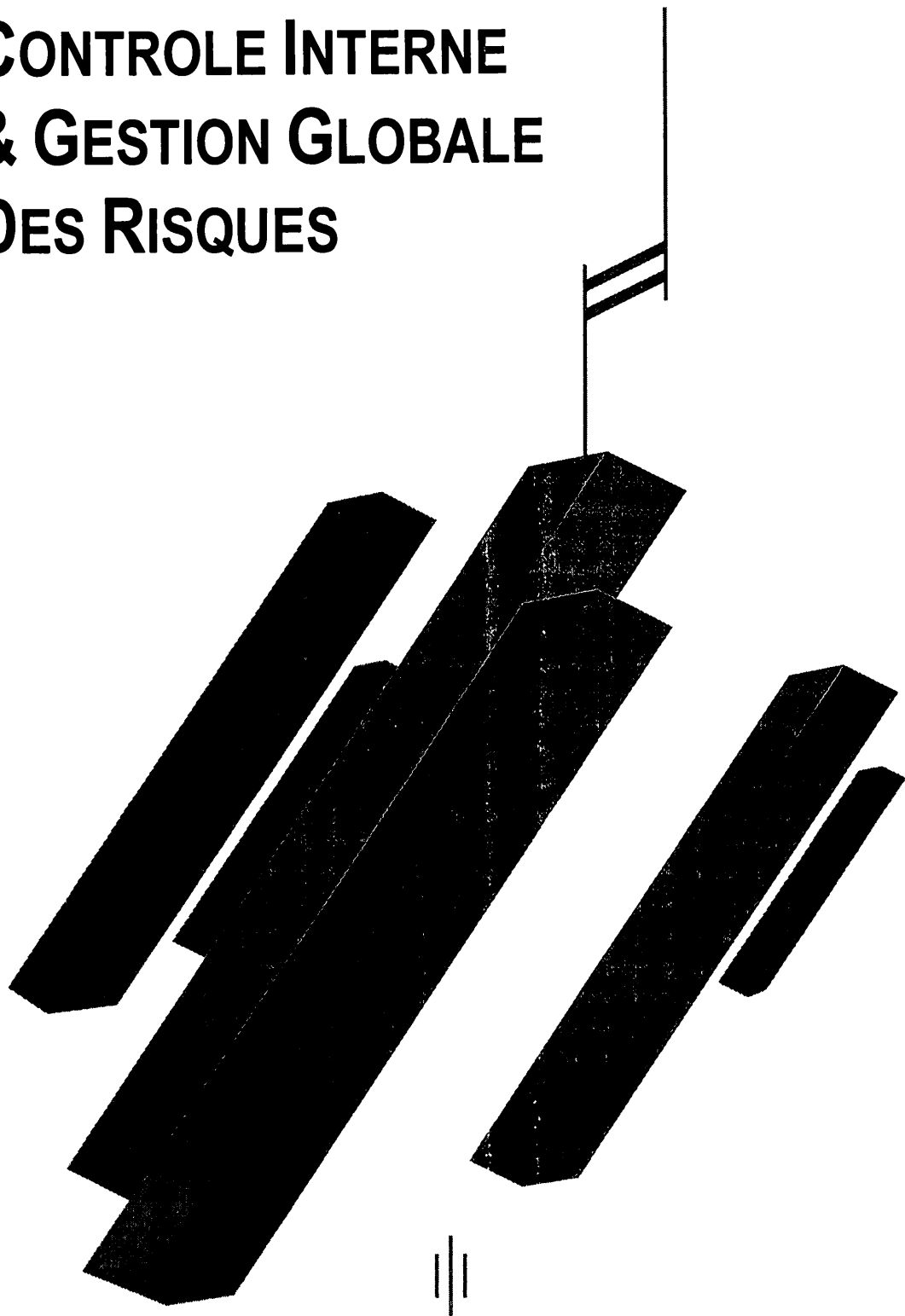
Les actions de formations effectuées en 2017 s'élèvent à 28 et auxquelles 86 participants ont en bénéficié durant cette période

3- ORGANISATION DE LA SOCIETE (ORGANIGRAMME) :



Deux autres comités sont également rattachés à la direction générale le comité ALM et le comité Exécutif de recouvrement

CONTROLE INTERNE & GESTION GLOBALE DES RISQUES



➤ SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

1- Description Générale

Attijari leasing est dotée d'un système de contrôle interne pour lui permettre d'assurer la maîtrise des risques liés à ses opérations et de se conformer aux lois et règlement et notamment ceux régissant les établissements financiers (dont l'article 62 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et celui n° 2006-19 du 28 novembre 2006 relative au contrôle interne)

Ce système de contrôle interne comprend trois niveaux de contrôle :

- **Le premier niveau** de contrôle est un contrôle opérationnel assuré par les opérationnels et leur supérieurs hiérarchiques à travers des autocontrôles, des contrôles réciproques et des contrôles hiérarchiques

Chaque responsable hiérarchique, est responsable de l'ensemble des risques liés au département dont il a la charge, et s'assure du respect des procédures par ses collaborateurs.

Les contrôles de premier niveau permettent notamment de s'assurer du respect des procédures de traitement des opérations et de leur conformité

- **Le deuxième niveau** de contrôle est un contrôle fonctionnel assuré par les corps chargés du contrôle, notamment le contrôle de gestion, le contrôle permanent, le contrôle de conformité, le risque de contrepartie, Qualité et contrôle comptable. Ils exercent une mission de prévention et de contrôle des risques en complétant les contrôles de premier niveau exercés au sein des Directions Opérationnelles et des agences
- **Le troisième niveau** de contrôle est celui assuré par l'audit interne.
- **Le dernier niveau** de contrôle est un contrôle intermittent assuré par les commissaires aux comptes et les autorités

Les 3 premiers niveaux de contrôles forment ensemble, les deux catégories de contrôles . «Contrôle Permanent» et «Contrôle Périodique», prévues par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°2006/19 relative au Contrôle Interne

Au-delà de la réponse à une obligation réglementaire, le dispositif de contrôle permanent s'adapte pour répondre aux besoins de tous les domaines de l'entreprise où sont identifiés des risques afin .

- ✓ De renforcer la sécurité et la qualité des opérations,
- ✓ De s'assurer de la fiabilité des systèmes,
- ✓ Des responsabiliser les gens et les hiérarchies,
- ✓ D'améliorer la qualité des prestations offertes à la clientèle, de réserver et d'améliorer la rentabilité

Par ailleurs, Attijari leasing est dotée d'un comité d'audit interne et qui a été institué par le conseil d'administration du 14 juin 2006 conformément à la réglementation en vigueur.

Attijari leasing a été certifiée en juin 2009 ISO 9001 à la version 2008, cette certification témoigne tant de l'orientation client et de la recherche continue de la satisfaction de ses attentes que de l'organisation des différents départements et services

2 - Les Principaux Risques auxquels la société est exposée

En tant qu'établissement financier, ATTIJARI LEASING est confrontée aux risques suivants :

a- Le risque de taux

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la Banque centrale 2006-19 en date du 28/11/2006, le risque global de taux est défini comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Pour Attijari Leasing, ces risques de taux global se manifestent principalement dans les cas suivants .

- L'augmentation du taux de refinancement sur le marché en défaveur de la société dont la structure des taux est fixe, c'est un risque couru ,
- Pour tous le secteur de leasing, ce risque sera atténué par le recours à des refinancements à taux fixe (emprunts obligataires et/ ou bancaires) ,
- La diminution de la marge due à la concurrence et au nombre élevé des sociétés de leasing opérant sur le marché

Pour faire face à ces risques, Attijari Leasing a cherché à diversifier ses ressources de financement auprès des banques de la place ou auprès du marché financier tant à taux fixes et variables que court et moyen terme

b- Le risque de liquidité

L'article 38 de la circulaire 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance

Pour faire face à ce risque et afin d'assurer convenablement le suivi des engagement de Attijari Leasing envers ses fournisseurs de matériels de leasing et pouvoir assurer en conséquence les engagements de financement envers sa clientèle, un comité de trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi des engagements de la société, d'assurer à temps la gestion des ressources nécessaires au financement afin d'éviter tout risque de taux ou de liquidité et d'honorer dans les délais ses engagements

c- Le risque de contrepartie (ou de crédit)

Ce risque résulte de la défaillance des clients à la suite d'une évolution défavorable de la conjoncture économique

Pour se prémunir contre ce risque, Attijari Leasing a renforcé ses structures fin 2008 par la mise en place d'un département de gestion des risques.

Ce département est chargé de l'analyse des risques, de s'assurer de l'adéquation des demandes de financement par rapport aux besoins des clients, à leur capacité de remboursement et compte tenu de l'environnement économique dans lequel opère le client.

ATIJ.L ne traite qu'avec les contreparties, personnes physiques ou morales, bénéficiant d'une bonne réputation, y compris personnelle du promoteur, et exerçant des activités licites et jugées honorables Les équipes commerciales sont responsables pour recueillir les informations pertinentes sur la clientèle, en excluant la clientèle qui serait répertoriée dans les bases négatives (interdits de comptes/ chéquiers, contentieux, terrorisme, lutte anti-blanchissement. .).

Si une contrepartie n'honore pas sa signature auprès d'ATIJ.L ou du système bancaire, elle ne peut plus prétendre à de nouvelles attributions de crédit auprès de ATIJ L sauf en cas de leur régularisation rapide

Si un règlement amiable se traduit par un abandon de créances en principal ou en intérêt, après accord par l'instance habilitée formellement, la contrepartie (Groupe ou individuelle) ne peut plus prétendre à des concours auprès de ATIJ L, sauf décision contraire et formelle du Comité Exécutif de Crédit

Les directions commerciales doivent également s'assurer de la bonne origine et du caractère licite des ressources de la clientèle

La décision finale d'octroi de concours s'appuie sur un avis indépendant et favorable de la Gestion Globale des Risques, à exposer devant l'instance de décision compétente en matière de financement leasing Plateforme, Comité de financement, Comité supérieur groupe (incluant la GGR d'Attijari bank) et le Comité Exécutif de Crédit d'Attijari leasing demeurant l'instance ultime de décision

Les garanties et sûretés sont exigées en tant qu'atténuateur de risque, en cas de défaillance de la contrepartie, et ne sauraient constituer la principale source de remboursement.

Elles sont prises en compte pour leur valeur économique et font l'objet d'actualisation périodique.

Le processus d'octroi des prêts est basé sur des limites de financement et les niveaux d'engagement .

Small Tickets Engagement global de la relation inférieur à 50 mD : Décision au niveau de la plateforme Small Tickets

Middle Tickets Engagement global de la relation de 50 à 500 mD Décision au niveau du comité de financement

Large Tickets . Engagement global de la relation supérieur à 500 mD Décision au niveau du comité supérieur groupe

d- Le risque opérationnel

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur 3 éléments majeurs

*La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels

*Le recensement des incidents avérés

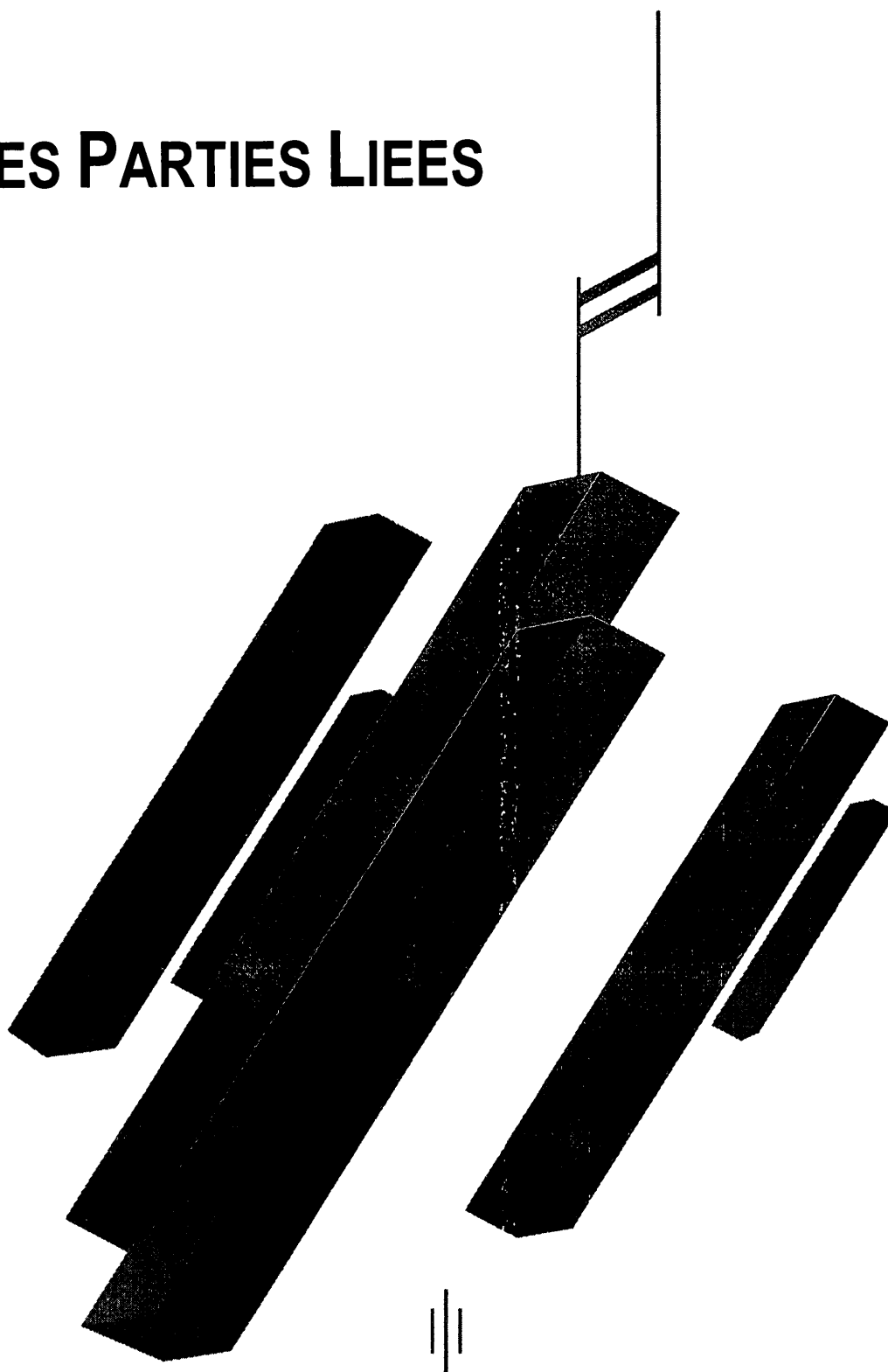
*Les indicateurs de suivi des risques opérationnels

Afin de maîtriser ces risques, Attijari Leasing a revu son système de contrôle interne pour renforcer les contrôles permanents au niveau de la société relativement à sa taille. Un service de contrôle permanent rattaché à la direction générale a été mis en place depuis Août 2011 pour assurer progressivement le contrôle des travaux assurés au niveau des services opérationnels ; commercial, mises en forces, etc.

Une cartographie des risques a été arrêtée pour déterminer à tout niveau les risques existants et les actions qu'il faut pour y faire face, renforcer les contrôles périodiques menés par le département d'audit interne

Depuis janvier 2014, Attijari leasing est dotée d'une structure de Gestion Globale du Risque, qui aura à sa charge la gestion des différents risques ci-dessus énumérés et ce, en étroite relation avec la gestion globale des risques du groupe Attijari Bank Progressivement, les procédures et process actuels seront revus pour une meilleure maîtrise de ces différents risques

LES PARTIES LIEES



➤ INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES :

Les opérations avec les parties liées se détaillent comme suit :

1-Conventions de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »

A- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT

En contrepartie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2017, respectivement à 7 500 DT et 542 DT.

B- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT

En contrepartie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2017, respectivement à 7 500 DT et 473 DT.

C- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 13 mars 2014, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT

En contrepartie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2017, respectivement à 15 000 DT et 992 DT.

D- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 23 mars 2015, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 500 000 DT.

En contrepartie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2017, respectivement à 25 000 DT et 4 114 DT.

E- La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 17 mars 2016, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contrepartie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2017, respectivement à 10 000 DT et 1 756 DT.

F- La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 21 mars 2017, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT

En contrepartie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 10% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2017, respectivement à 20 000 DT et 7 110 DT

2-Convention de partenariat avec « ATTIJARI IMMOBILIERE »

La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société « **ATTIJARI IMMOBILIERE** » en vertu de laquelle, la société « **ATTIJARI LEASING** » confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, « **ATTIJARI IMMOBILIERE** » perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien

Aucune charge n'a été constatée à ce titre, en 2017

3-Convention conclue avec « ATTIJARI FINANCES » et « ATTIJARI INTERMEDIATION »

La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu en date du 18 Avril 2017, un contrat de conseil avec les sociétés « **ATTIJARI FINANCES** » et « **ATTIJARI INTERMEDIATION** », afin de l'accompagner pour la réalisation des opérations d'augmentation de capital et des émissions d'emprunts obligataires 2017.

En vertu de ce contrat, « **ATTIJARI FINANCES** », en tant que Conseil Financier Exclusif et Coordinateur Global et « **ATTIJARI INTERMEDIATION** » en tant qu'Intermédiaire en Bourse, sont chargées notamment des missions suivantes :

- La gestion des relations avec les autorités de marché (document de référence, notes d'opérations, visas) ;
- L'assistance dans la préparation de toute annonce ou documentation à envoyer aux actionnaires ;
- La coordination des conseils externes retenus dans le cadre des émissions obligataires 2017 ou de l'augmentation du capital ;
- La proposition des modalités de l'augmentation du capital les plus optimales.

En rémunération des prestations rendues, « **ATTIJARI FINANCES** » perçoit pour son compte et pour le compte d'«**ATTIJARI INTERMEDIATION** » :

- Une commission forfaitaire de 70.000 DT en hors taxes ;
- Une commission de succès de 0,6% en hors taxes sur les fonds levés dans le cadre des émissions obligataires 2017 ;
- Une commission de closing de 0,05% en hors taxes sur les fonds levés dans le cadre des émissions obligataires 2017, en cas d'atteinte de la fourchette haute de chacune desdites émissions ;
- Une commission de succès de 0,80% en hors taxes applicable sur les fonds levés dans le cadre de l'augmentation de capital, avec un minimum de 50 000 DT en hors taxes

La charge totale supportée au titre du contrat de conseil s'est élevée à 250.611 DT et a été constatée aux postes « frais d'émissions des emprunts » et « frais d'augmentation du capital » pour respectivement 200.611 DT et 50 000 DT.

4-Conventions conclues avec « ATTIJARI FINANCES »

A- La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société « **ATTIJARI FINANCES** » en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m², situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1^{er} avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année

La société « **ATTIJARI LEASING** » a ramené l'augmentation prévue de 5% à 2,5% en 2015 suite à une demande adressée par la société « **ATTIJARI FINANCES** ».

Un avenant audit contrat a été signé le 25 Novembre 2015, en vertu duquel « **ATTIJARI FINANCES** » s'engage à occuper les locaux pendant une période ferme de cinq ans qui prendra fin le 31 mars 2021 moyennant une majoration du loyer de 7% l'an à compter du 1^{er} avril 2016 A partir du mois d'avril 2021, le loyer annuel sera soumis à la majoration contractuelle initiale, soit 5%.

Les produits constatés à ce titre en 2017, s'élèvent à 50 287 DT.

B- En date du 12 septembre 2014, une convention a été conclue entre les sociétés « **ATTIJARI LEASING** » et « **ATTIJARI FINANCES** » en vertu de laquelle « **ATTIJARI LEASING** » met à la disposition d'« **ATTIJARI FINANCES** » un technicien ayant les qualifications et l'expérience nécessaires pour assurer au profit de cette dernière des services informatiques, moyennant la prise en charge de 20% du coût de sa rémunération.

En 2017, « **ATTIJARI LEASING** » a facturé la somme de 8 978 DT.

C- En date du 11 avril 2016, les sociétés « **ATTIJARI LEASING** » et « **ATTIJARI FINANCES** » ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunts obligataires 2016

En rémunération des prestations rendues, « **ATTIJARI LEASING** » paiera pour l'ensemble des emprunts, une commission forfaitaire de 50 000 DT et pour chaque emprunt une commission de succès de 0,50% sur les montants levés et une commission de clôture de 0,05%.

La charge supportée à ce titre en 2017 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 165 000 DT.

D- La société « **ATTIJARI LEASING** » a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société « **ATTIJARI FINANCES** » afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ,
- Développement du factoring ;

Un avenant à ce contrat a été signé le 18 avril 2017 en vertu duquel « **ATTIJARI FINANCES** » s'engage, pour une durée de deux ans, à accompagner et assister « **ATTIJARI LEASING** » dans l'établissement d'un nouveau Business Plan intégrant les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016, ainsi que la mise à jour dudit Business Plan intégrant les états financiers arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2018 et tout changement d'ordre stratégique décidé par la direction générale

En contrepartie de ses prestations, « **ATTIJARI FINANCES** » percevra une rémunération forfaitaire de 75 000 DT.

La charge supportée à ce titre, au 31 décembre 2017, s'élève à 25 000 DT.

5-Convention cadre avec « ATTIJARI BANK »

Au cours de l'exercice 2008, la société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu une convention cadre avec « **ATTIJARI BANK** » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits de « **ATTIJARI LEASING** » à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients de « **ATTIJARI LEASING** » ,
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « **ATTIJARI LEASING** » ;
- L'échange d'informations

En contrepartie des prestations fournies par « **ATTIJARI BANK** » au courant de l'année 2017, la société « **ATTIJARI LEASING** » a supporté une commission de 242 107 DT

6-Convention avec « ATTIJARI INTERMEDIATION »

La société « **ATTIJARI LEASING** » et la société « **ATTIJARI INTERMEDIATION** » ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule les droits et les obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes.

7-Contrats de leasing avec « ATTIJARI FINANCES »

A la clôture de l'exercice 2017, le contrat mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « ATTIJARI FINANCES », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 88 381 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2017, à 26 548 DT.

8-Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI INTERMEDIATION »

A la clôture de l'exercice 2017, le cumul des contrats mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « ATTIJARI INTERMEDIATION », et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 26 300 DT

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2017, à 16 254 DT

9-Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI GESTION »

A la clôture de l'exercice 2017, le contrat mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « ATTIJARI GESTION », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 56 048 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2017, à 30 335 DT.

10-Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI RECOUVREMENT »

Au cours de l'exercice 2017, « ATTIJARI LEASING » a mis en force un contrat au profit de la société « ATTIJARI RECOUVREMENT », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 32 297 DT

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à 87 243 DT.
L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2017, à 59 216 DT.

11-Contrats de leasing avec la société « COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE »

Au cours de l'exercice 2017, « ATTIJARI LEASING » a mis en force un contrat au profit de la société « COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 98 212 DT

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à 344 683 DT.
L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2017, à 212 653 DT.

12-Contrats de leasing avec la société « HORCHANI DISTRIBUTION PRODUITS DE LA MER »

Au cours de l'exercice 2017, « ATTIJARI LEASING » a mis en force un contrat au profit de la société « HORCHANI DISTRIBUTION PRODUITS DE LA MER », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur 66 826 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2017, à 65 159 DT

13-Contrats de leasing avec la société « LES PIERRES DU NORD »

A la clôture de l'exercice 2017, le cumul des contrats mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « LES PIERRES DU NORD », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 905 432 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2017, à 164 994 DT.

14-Contrats de leasing avec la société « THON MANAR »

A la clôture de l'exercice 2017, le cumul des contrats mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « THON MANAR », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 365 067 DT

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2017, à 4 DT.

15-Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI SICAR »

A la clôture de l'exercice 2017, le contrat mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « ATTIJARI SICAR », dans laquelle elle détient une participation, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 64 868 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2017, à 44 202 DT.

16-Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI BANK »

Au cours de l'exercice 2017, « ATTIJARI LEASING » a mis en force un contrat au profit de la société « ATTIJARI BANK » société mère, pour une valeur de 176 234 DT

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à 1 480 515 DT

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2017, à 652 401 DT

17-Contrats de leasing avec la société « GENERALE IMMOBILIERE DU SUD »

A la clôture de l'exercice 2017, le contrat mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « GENERALE IMMOBILIERE DU SUD », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 21 278 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2017, à 1 DT

18-Contrats de leasing avec la société « GENERALE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE »

A la clôture de l'exercice 2017, le contrat mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « GENERALE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 103 645 DT

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2017, à 19 131 DT.

19-Contrats de leasing avec la société « CIVILE IMMOBILIERE EL HAMD »

A la clôture de l'exercice 2017, le cumul des contrats mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « CIVILE IMMOBILIERE EL HAMD », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 95 911 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2017, à 42 963 DT.

20-Contrats de leasing avec la société « DE SERVICES AUTOMOBILE »

A la clôture de l'exercice 2017, le cumul des contrats mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « DE SERVICES AUTOMOBILE », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 62 434 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2017, à 34 133 DT

21-Contrats de leasing avec la société « DES VIANDES ET D'ELEVAGE SOVIE »

Au cours de l'exercice 2017, « ATTIJARI LEASING » a mis en force 4 contrats au profit de la société « DES VIANDES ET D'ELEVAGE SOVIE » dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur de 177 410 DT

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à 257 210 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2017, à 181 501 DT

22-Contrats de leasing avec la société « TUNISIA FLEET MANAGEMENT »

A la clôture de l'exercice 2017, le cumul des contrats mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « TUNISIA FLEET MANAGEMENT », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 126 925 DT

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2017, à 51 247 DT

23-Contrats de leasing avec la société « TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES »

Au cours de l'exercice 2017, « ATTIJARI LEASING » a mis en force un contrat au profit de la société « TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES » dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 13 036 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à 122 786 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2017, à 39 679 DT

24-Emprunts et certificats de dépôt avec parties liées

Les emprunts et certificats de dépôt avec les parties liées se détaillent ainsi :

Montant en TND

Désignation	Solde Début	Utilisation	Remb	Solde Fin	Intérêt 2017
ATTIJARI BANK	90 200 000	113 500 000	114 563 157	89 136 843	6 141 853
ATTIJARI OBLIG SICAV	2 500 000	17 500 000	19 000 000	1 000 000	329 493
ATTIJARI FCPR DYNAMIQUE	1 000 000	7 000 000	6 500 000	1 500 000	108 044
ATTIJARI SICAR	-	7 000 000	5 000 000	2 000 000	96 573
Total	93 700 000	145 000 000	145 063 157	93 636 843	6 675 963

25-Opérations réalisées avec « ATTIJARI BANK »

« ATTIJARI BANK » a facturé à la société « ATTIJARI LEASING » la somme de 466 226 DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2017

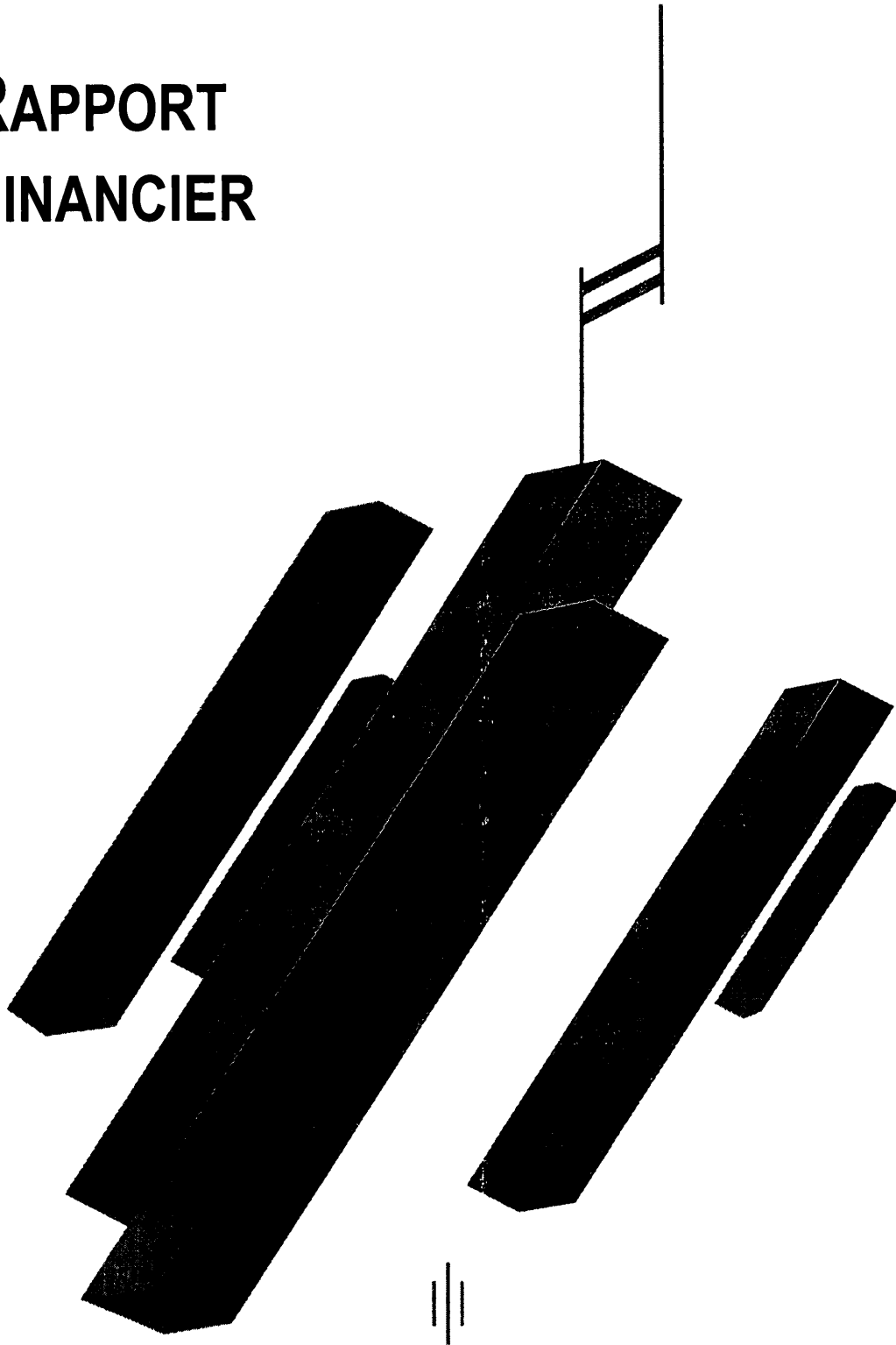
26-Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

En vertu des termes de la décision de détachement de « ATTIJARI BANK » du 31 mars 2015 et la décision du conseil d'administration du 31 mars 2015, M MOEZ TERZI est désigné en tant que Directeur Général de la société « ATTIJARI LEASING »

Le montant des rémunérations nettes perçues par M MOEZ TERZI au titre de l'exercice 2017, s'élève à 104 738 DT. La charge supportée à ce titre en 2017 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève 173 970 DT

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction

RAPPORT FINANCIER



Référentiel et Principes comptables appliqués :

➤ REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « ATTIJARI LEASING », arrêtés au 31 Décembre 2017, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus

Les dits principes s'appuient sur

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n° 96 -112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « ATTIJARI LEASING » et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

Provisions sur créances issues d'opérations de leasing .

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de Leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante

A- Actifs courants . Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier . Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du « cash-flow » compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiements des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiements en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiements en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours

Le taux de provisionnement retenu par la société, correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en Leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT,

La valeur du matériel donnée en Leasing, est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants

- **Matériel standard** . Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures
- **Matériel spécifique**: Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge
- **Immeubles** Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

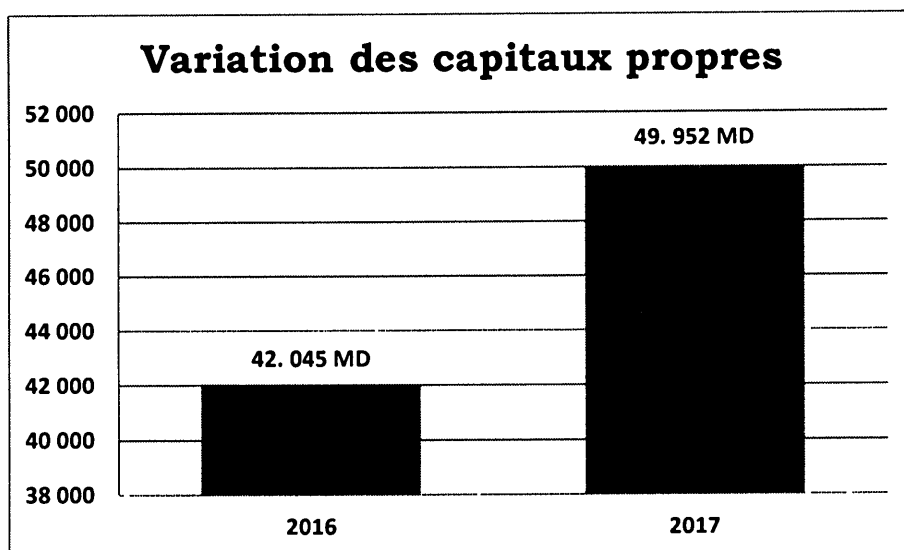
L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que .

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4
- ✓ N Année d'arrêté des états financiers
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4

➤ EVOLUTION DES RESULTATS ET DES CAPITAUX PROPRES

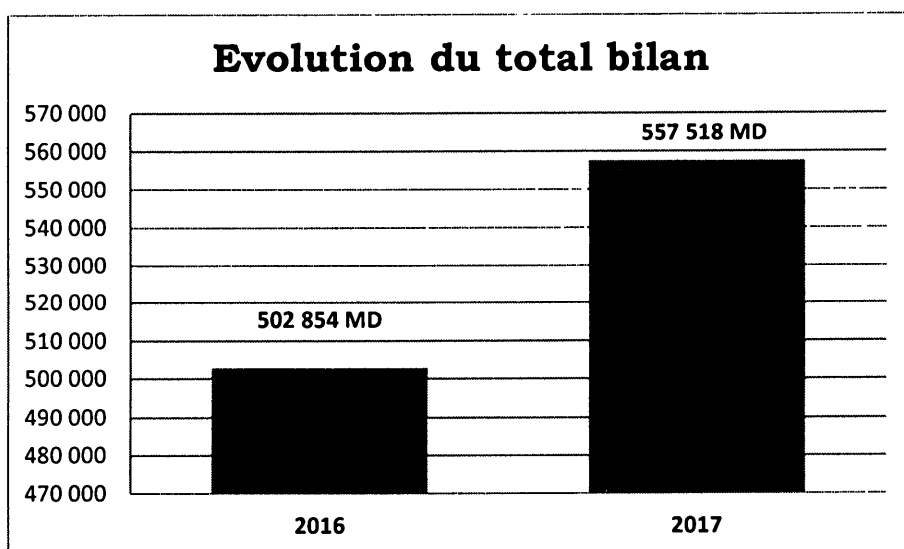
Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 présentent un total bilan de 557 518 MDT contre 502 854 MDT en 2016 ; une progression de 10 87 %

Le résultat net d'Attijari Leasing pour l'exercice 2017 (6 473 MD) à augmenter de 25 22 % par rapport à 2016 (5.169 MD), une bonne progression a été réalisée



Chiffres en millions de dinars

Evolution des capitaux propres de 18.8 %



Chiffres en millions de dinars

Evolution du total bilan de 10.9 %

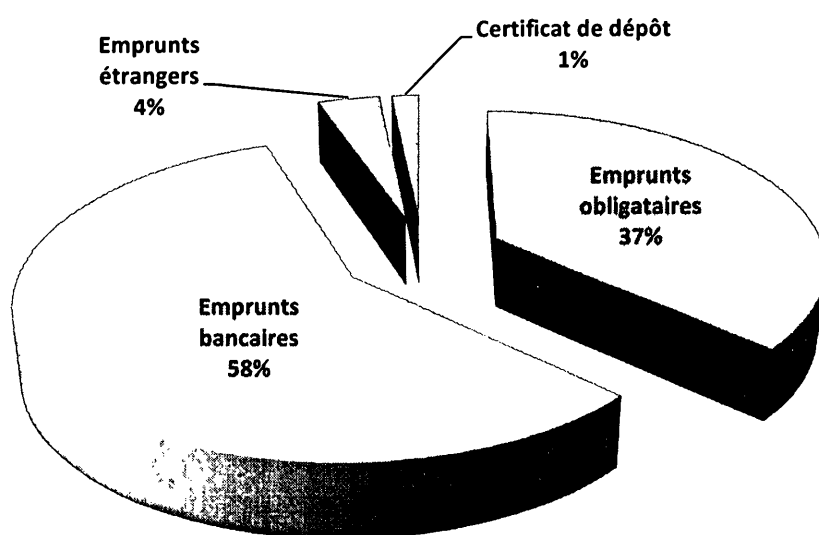
Le volume des capitaux propres de la société s'est établi à 49 952 MDT au 31 12 2017 contre 42 045 MDT à fin 2016, soit une hausse de 7 907 MDT.

Le total bilan de la société s'est établi à 557 518 MDT au 31 12 2017 contre 502 854 MDT à fin 2016, soit une hausse de 54 664 MDT

➤ **EVOLUTION DES RESSOURCES :**

L'encours des ressources de la société s'est établi à fin décembre 2017 à 439 280 MDT contre 406 859 MDT à fin 2016 ,enregistrant ainsi une augmentation de 32 421 MDT par rapport à 2016 . Sa répartition par catégorie se présente à fin 2017 comme suit .

Répartition des ressources d'emprunts 2017



➤ **CREANCES SUR LA CLIENTELE :**

L'encours des crédits nets à la clientèle a été porté à (516 282 MDT) au terme de 2017, enregistrant une progression de 10.21% par rapport à 2016 (468 444 MDT) ,s'expliquant principalement par l'évolution de l'activité de financement leasing en 2017.

➤ **PORTEFEUILLE TITRES :**

Le portefeuille de participation de la société s'est établi à 10 037 MDT à fin 2017 contre 7 991 MDT en 2016, suite au réinvestissement exonéré de 2 MD auprès de la société ATTIJARI SICAR.

➤ **IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations nettes propres à la société ont enregistré une diminution de 6 54 % pour s'établir à 3 829 MDT à fin 2017 contre 4 097 MDT à fin 2016

La valeur brut des immobilisations propres totalisent 7.137 MDT à la fin de 2017 contre 6 950 MDT fin 2016 réalisant une variation de 187 mDT. Cette augmentation s'explique par l'acquisitions de l'exercice pour 300 355 mDT

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations et des amortissements réalisés en 2017 :

TABEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRÊTÉ 31 DÉCEMBRE 2017
(Montants exprimés en dinars)

Designation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements & provisions				Provisions	Valeur comptable nette
		Debut de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Debut de période	Dotations de la période	Mises en rebut	Fin de période		
Logiciels	33.3%	289 854	4 000	-	-	273 854	236 679	14 062	-	250 741	-	23 113
Logiciels en cours		-	56 784	-	-	56 784	-	-	-	-	-	56 784
Total des immobilisations incorporelles		289 854	60 784	-	-	330 638	236 679	14 062	-	250 741	-	79 898
Terres	-	949 160	-	-	-	949 160	-	-	-	-	-	949 160
Construction	5.0%	3 403 650	-	-	-	3 403 650	1 726 085	170 182	-	1 896 267	-	1 507 383
Matériel de transport	20.0%	470 359	-	-	-	470 359	157 045	94 034	-	251 079	-	219 280
Installations générales	10.0%	811 589	30 611	-	-	842 200	397 699	66 127	-	463 826	-	378 373
Mobilier de bureau	20.0%	347 218	15 476	-	(70 701)	191 993	214 385	12 336	(68 661)	158 060	-	33 933
Matériel informatique	33.3%	254 321	12 898	-	(48 892)	218 229	230 738	16 251	(48 892)	198 097	-	20 189
Matériel de transport à statut juridique particulier	20.0%	130 482	-	-	-	130 482	66 785	46 038	-	112 823	-	17 659
Immobilisations hors exploitation		600 358	-	(44 849)	-	555 509	-	-	-	-	100 000	455 509
Immobilisations corporelles en cours		-	180 587	-	-	180 587	-	-	-	-	-	180 587
Total des immobilisations corporelles		6 667 147	219 571	(44 849)	(119 631)	6 942 237	2 802 757	407 949	(117 560)	3 093 145	100 000	3 749 092
TOTALX		7 137 001	300 355	(44 849)	(119 631)	7 272 876	3 039 436	422 010	(117 560)	3 343 886	100 000	3 828 990

➤ **RESULTAT D'EXPLOITATION :**

Les produits nets ont enregistré une augmentation de 5 72% pour s'établir à 21 188 MDT à fin 2017 contre 20 041 MDT en 2016

Le résultat brut d'exploitation avant provisions s'est élevé à 12 135 MDT au 31 décembre 2017 contre 12 355 MDT au 31 décembre 2016

Le résultat net de l'exercice s'est établi à 6.472 MDT



Cabinet Walid Ben Ayed

Cabinet d'expertise comptable
29. Avenue de l'indépendance residence Menem
Bloc B - Bureau n° 417
2080 Anana – Tunis
MF : 1022568 QAP 000
Tel 71 841 110 / Fax 71 841 160



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre D'Affaires Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Téléphone : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - ME : 01809611AM 000
Mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les actionnaires de la société Attijari Leasing

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Attijari Leasing qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2017, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 557.518 781 DT, un bénéfice net de 6 472.857 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 4 605.536 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Dépréciation des créances

En tant qu'établissement financier, la société Attijari Leasing est confrontée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur. Il en résulte une exposition de la société concernant le risque d'insolvabilité de ses clients qui l'oblige à distinguer ses actifs du bilan et du hors bilan en actifs « courants » et actifs « classés ». Les actifs classés doivent obéir à des règles spécifiques en matière de comptabilisation des provisions et des produits comptabilisés mais non encaissés.

Au 31 décembre 2017, les créances s'élèvent à 553 332 KDT, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 33 695 KDT et les agios réservés ont atteint 3 355 KDT.

La société comptabilise les provisions sur créances de leasing dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes sont remplis. Ces critères sont décrits dans la note 3-3-2 des états financiers.

Compte tenu de l'exposition de la société au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons, à partir d'entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la société, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la société repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nos travaux ont consisté à :

- Rapprocher la situation des engagements aux données comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la société par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- Vérifier que les ajustements proposés ont été pris en compte par la société.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons

effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ,
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ,
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ,

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ,
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur

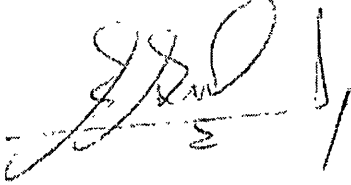
La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur

Tunis, le 09 mars 2018

Cabinet Walid BEN AYED

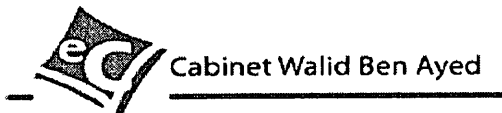
Walid BEN AYED



FINOR

Mustapha MEDHIOUB





Cabinet Walid Ben Ayed

Cabinet d'expertise comptable
29 Avenue de l'indépendance résidence Menem
Bloc B - Bureau n° 417
2080 Ariana – Tunis
MF . 1022568 QAP 000
Tel . 71 841 110 / Fax 71 841 160



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tcl (LG) 70 728 450 - Fax 70 728 405
RC B1114411996 - MT 048096 HAM 000
Mail administration@finor.com.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les actionnaires de la société Attijari Leasing

En application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport, toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2017

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation

A/ Conventions et opérations nouvellement réalisées

1- Convention de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 21 mars 2017, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT.

En contrepartie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 10% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2017, respectivement à 20 000 DT et 7 110 DT

2- Convention avec « ATTIJARI FINANCES » et « ATTIJARI INTERMEDIATION »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu en date du 18 Avril 2017, un contrat de conseil avec les sociétés « ATTIJARI FINANCES » et « ATTIJARI INTERMEDIATION », afin de

l'accompagner pour la réalisation des opérations d'augmentation de capital et des émissions d'emprunts obligataires 2017.

En vertu de ce contrat, « **ATTIJARI FINANCES** », en tant que Conseil Financier Exclusif et Coordinateur Global et « **ATTIJARI INTERMEDIATION** » en tant qu'Intermédiaire en Bourse, sont chargées notamment des missions suivantes :

- La gestion des relations avec les autorités de marché (document de référence, notes d'opérations, visas .) ;
- L'assistance dans la préparation de toute annonce ou documentation à envoyer aux actionnaires ;
- La coordination des conseils externes retenus dans le cadre des émissions obligataires 2017 ou de l'augmentation du capital ;
- La proposition des modalités de l'augmentation du capital les plus optimales

En rémunération des prestations rendues, « **ATTIJARI FINANCES** » perçoit pour son compte et pour le compte d'« **ATTIJARI INTERMEDIATION** »

- Une commission forfaitaire de 70.000 DT en hors taxes ;
- Une commission de succès de 0,6% en hors taxes sur les fonds levés dans le cadre des émissions obligataires 2017 ,
- Une commission de closing de 0,05% en hors taxes sur les fonds levés dans le cadre des émissions obligataires 2017, en cas d'atteinte de la fourchette haute de chacune desdites émissions ;
- Une commission de succès de 0,80% en hors taxes applicable sur les fonds levés dans le cadre de l'augmentation de capital, avec un minimum de 50 000 DT en hors taxes.

La charge totale supportée au titre du contrat de conseil s'est élevée à 250.611 DT et a été constatée aux postes « frais d'émissions des emprunts » et « frais d'augmentation du capital » pour respectivement 200.611 DT et 50 000 DT.

B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, antérieurement autorisées et approuvées, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 .

1- Convention cadre avec « ATTIJARI BANK »

Au cours de l'exercice 2008, la société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu une convention cadre avec « **ATTIJARI BANK** » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil

Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits de « **ATTIJARI LEASING** » à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients de « **ATTIJARI LEASING** »,
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « **ATTIJARI LEASING** »,
- L'échange d'informations

En contrepartie des prestations fournies par « **ATTIJARI BANK** » au courant de l'année 2017, la société « **ATTIJARI LEASING** » a supporté une commission de 242 107 DT

2- Emprunts et certificats de dépôt avec les parties liées

Les emprunts et certificats de dépôt avec les parties liées, se détaillent ainsi :

Montant en TND

Désignation	Solde Début	Utilisation	Remboursement	Solde Fin 2017	Intérêt 2017
ATTIJARI BANK	90 200 000	113 500 000	114 563 157	89 136 843	6 141 853
ATTIJARI OBLIG SICAV	2 500 000	17 500 000	19 000 000	1 000 000	329 493
ATTIJARI FCPR DYNAMIQUE	1 000 000	7 000 000	6 500 000	1 500 000	108 044
ATTIJARI SICAR	-	7 000 000	5 000 000	2 000 000	96 573
Total	93 700 000	145 000 000	145 063 157	93 636 843	6 675 963

3- Convention avec « ATTIJARI INTERMEDIATION »

La société « ATTIJARI LEASING » et la société « ATTIJARI INTERMEDIATION » ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule des droits et des obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes

4- Conventions conclues avec « ATTIJARI FINANCES »

A- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société « ATTIJARI FINANCES » en vertu duquel, elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m², situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1er avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année

La société « ATTIJARI LEASING » a ramené l'augmentation prévue de 5% à 2,5% en 2015, suite à une demande adressée par la société « ATTIJARI FINANCES »

Un avenant audit contrat a été signé le 25 Novembre 2015, en vertu duquel « ATTIJARI FINANCES » s'engage à occuper les locaux pendant une période ferme de cinq ans qui prendra fin le 31 mars 2021 moyennant une majoration du loyer de 7% l'an à compter du 1^{er} avril 2016 A partir du mois d'avril 2021, le loyer annuel sera soumis à la majoration contractuelle initiale, soit 5%.

Les produits constatés à ce titre en 2017, s'élèvent à 50 287 DT.

B- En date du 12 septembre 2014, une convention a été conclue entre les sociétés « ATTIJARI LEASING » et « ATTIJARI FINANCES » en vertu de laquelle « ATTIJARI LEASING » met à la disposition d'« ATTIJARI FINANCES » un technicien ayant les qualifications et l'expérience nécessaires pour assurer au profit de cette dernière des services informatiques, moyennant la prise en charge de 20% du coût de sa rémunération

En 2017, « ATTIJARI LEASING » a facturé la somme de 8 978 DT

C- En date du 11 avril 2016, les sociétés « ATTIJARI LEASING » et « ATTIJARI FINANCES » ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunts obligataires 2016

En rémunération des prestations rendues, « ATTIJARI LEASING » paiera pour l'ensemble des emprunts, une commission forfaitaire de 50 000 DT et pour chaque emprunt une commission de succès de 0,50% sur les montants levés et une commission de clôture de 0,05%

La charge supportée à ce titre en 2017 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 165 000 DT.

D- La société « **ATTIJARI LEASING** » a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société « **ATTIJARI FINANCES** » afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaire stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ;
- Développement du factoring ,

Un avenant à ce contrat a été signé le 18 avril 2017 en vertu duquel « **ATTIJARI FINANCES** » s'engage, pour une durée de deux ans, à accompagner et assister « **ATTIJARI LEASING** » dans l'établissement d'un nouveau Business Plan intégrant les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016, ainsi que la mise à jour dudit Business Plan intégrant les états financiers arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2018 et tout changement d'ordre stratégique décidé par la direction générale

En contrepartie de ses prestations, « **ATTIJARI FINANCES** » percevra une rémunération forfaitaire de 75 000 DT.

La charge supportée à ce titre, au 31 décembre 2017, s'élève à 25 000 DT.

5- Conventions de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »

- A. La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contrepartie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2017, respectivement à 7 500 DT et 542 DT

- B La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** » en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT

En contrepartie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2017, respectivement à 7 500 DT et 473 DT

- C. La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 13 mars 2014, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT

En contrepartie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2017, respectivement à 15 000 DT et 992 DT.

D La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 23 mars 2015, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 500 000 DT

En contrepartie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2017, respectivement à 25 000 DT et 4 114 DT.

E La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 17 mars 2016, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT

En contrepartie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2017, respectivement à 10 000 DT et 1 756 DT

6- Convention de partenariat avec « ATTIJARI IMMOBILIERE »

La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société « **ATTIJARI IMMOBILIERE** » en vertu de laquelle, la société « **ATTIJARI LEASING** » confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, « **ATTIJARI IMMOBILIERE** » perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien

Aucune charge n'a été constatée à ce titre, en 2017

C/ Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

En vertu des termes de la décision de détachement de « **ATTIJARI BANK** » du 31 mars 2015 et la décision du conseil d'administration du 31 mars 2015, M. MOEZ TERZI est désigné en tant que Directeur Général de la société « **ATTIJARI LEASING** »

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. MOEZ TERZI au titre de l'exercice 2017, s'élève à 104.738 DT. La charge supportée à ce titre en 2017 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève 173 970 DT

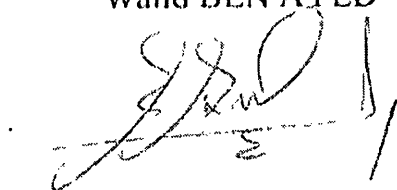
En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales

Tunis, le 09 mars 2018

Cabinet Walid BEN AYED

Walid BEN AYED

Handwritten signature of Walid BEN AYED in black ink, featuring a stylized, cursive script with a horizontal line crossing through the middle.

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

Handwritten signature of Mustapha MEDHIOUB in black ink, featuring a stylized, cursive script with a horizontal line crossing through the middle.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(exprimé en dinar tunisien)

		31 Décembre	
	Notes	<u>2017</u>	<u>2016</u>
ACTIFS			
Caisses et avoirs auprès des banques	4	5 466 367	6 717 900
Créances sur la clientèle de Leasing	5	516 282 608	468 444 853
Acheteurs factorés	6	14 197 411	11 633 141
Portefeuille de placement	7	186 340	300 160
Portefeuille d'investissement	8	10 037 930	7 991 282
Valeurs immobilisées	9	3 828 990	4 097 565
Autres actifs	10	7 519 135	3 669 612
TOTAL DES ACTIFS		<u>557 518 781</u>	<u>502 854 513</u>

		31 Décembre	
	Notes	<u>2017</u>	<u>2016</u>
PASSIFS			
Concours bancaires	11	860 831	569
Dettes envers la clientèle	12	8 974 824	7 321 555
Comptes courants des adhérents	6	2 147 012	1 781 127
Emprunts et dettes rattachées	13	439 280 484	406 859 321
Fournisseurs et comptes rattachés	14	52 446 324	40 560 388
Autres passifs	15	3 857 297	4 285 758
TOTAL DES PASSIFS		<u>507 566 772</u>	<u>460 808 718</u>

CAPITAUX PROPRES

Capital social		27 500 000	21 250 000
Réserves		11 725 093	9 716 736
Primes d'émission		2 000 000	-
Résultats reportés		2 805 859	6 462 255
Effets des modifications comptables		(551 800)	(551 800)
Résultat de l'exercice		6 472 857	5 168 604
Total des capitaux propres	(16)	<u>49 952 009</u>	<u>42 045 795</u>

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS**557 518 781** **502 854 513**

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2017
(Montants exprimés en dinars)**

	<u>31 décembre</u>	
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>	71 778 194	63 030 240
Engagements de financement en faveur de la clientèle	11 545 743	12 214 200
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	58 245 247	48 177 007
Engagements de factoring	1 987 204	2 639 033
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>	680 815 130	607 184 697
Garanties reçues	18 357 138	9 660 059
Intérêts à échoir sur contrats actifs	83 914 068	77 382 377
Valeurs des biens, objet de leasing	578 543 924	520 142 261
<i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i>	12 000 000	31 530 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	12 000 000	31 530 000

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

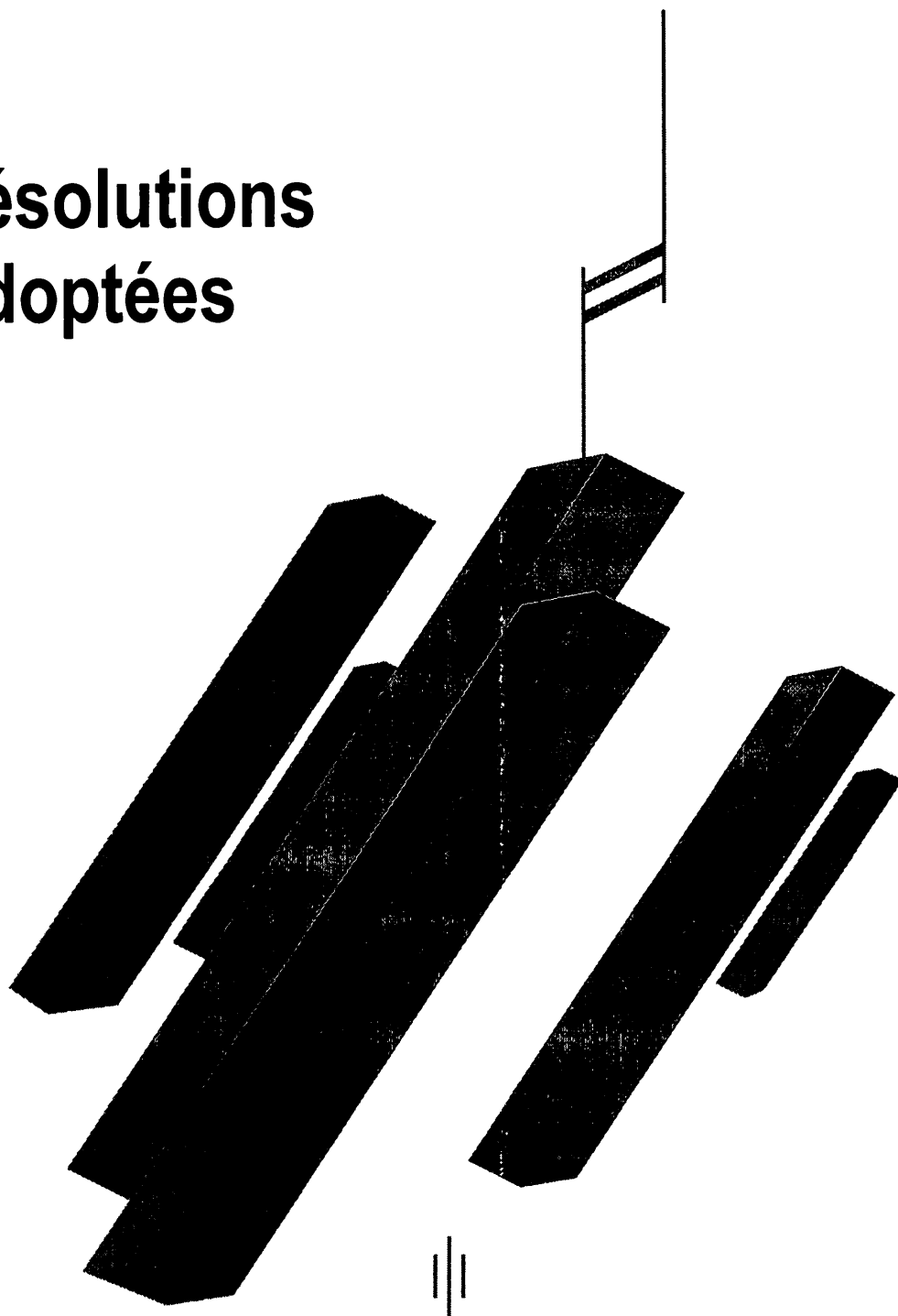
	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2 017</u>	<u>2016</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus de Leasing	17	48 111 862	43 356 537
Revenus de Factoring	18	1 496 904	1 168 545
<u>Total des revenus</u>		<u>49 608 766</u>	<u>44 525 082</u>
Autres produits d'exploitation	19	2 251 805	2 091 409
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		<u>51 860 571</u>	<u>46 616 491</u>
Charges financières nettes	20	(30 832 677)	(26 878 010)
Commissions encourues		(242 107)	(142 939)
Produits des placements	21	402 049	446 025
PRODUITS NETS		<u>21 187 836</u>	<u>20 041 567</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	22	(5 878 131)	(4 703 492)
Autres charges d'exploitation	23	(2 747 586)	(2 572 880)
Dotations aux amortissements	24	(426 605)	(409 760)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>12 135 514</u>	<u>12 355 435</u>
Dotations nettes aux provisions sur la clientèle et résultat des créances radiées	25	(2 817 926)	(3 665 267)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(248 408)	(1 096 840)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>9 069 180</u>	<u>7 593 328</u>
Autres gains ordinaires	27	239 914	588 925
Autres pertes ordinaires	28	(193 782)	(586)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>9 115 312</u>	<u>8 181 667</u>
Impôt sur les bénéfices	29	(2 312 148)	(2 357 817)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>6 803 164</u>	<u>5 823 850</u>
Contribution conjoncturelle	29	(330 307)	(655 246)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>6 472 857</u>	<u>5 168 604</u>
Résultat par action	16	2,532	2,067

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	31 décembre	
		2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	30	321 975 918	288 966 886
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	45 978 812	43 704 482
Financements des adhérents	31	(46 534 923)	(45 063 097)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(309 618 538)	(269 702 267)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(9 454 491)	(7 009 516)
Intérêts payés	34	(29 463 721)	(26 888 225)
Impôts et taxes payés	35	(4 775 511)	(5 133 115)
Autres flux de trésorerie	36	(330 362)	12 004 200
		(32 222 814)	(9 120 651)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(300 355)	(186 901)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	61 000	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 000 000)	(1 000 000)
		(2 239 355)	(1 186 901)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	16	4 500 000	-
Dividendes et autres distributions	40	(3 066 643)	(3 045 368)
Encaissements provenant des emprunts	13	210 124 000	168 470 000
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	13	(180 706 982)	(160 937 463)
Flux liés au financement à court terme	13	1 500 000	3 325 000
		32 350 375	7 812 169
		(2 111 795)	(2 495 383)
Variation de trésorerie			
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	41	6 717 331	9 212 714
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	4 605 536	6 717 331

Résolutions Adoptées



Projet de Résolutions à Soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire d'Attijari Leasing à tenir le 10/ 04 / 2018

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2017 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2017 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2017 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2017

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2017

Cette résolution mise aux voix est adoptée .

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes , établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la Loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers

1-Prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2017 dans le cadre d'opérations approuvées antérieurement par l'assemblée Générale Ordinaire, et ce, conformément à la liste d'opérations figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes

2- Approuve la *convention de gestion de fonds à capital risque conclue en mars 2017 avec ATTIJARI SICAR* en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT

3-Approuve le contrat conseil conclu en avril 2017 avec *ATTIJARI FINANCES & ATTIJARI INTERMEDIATION* au titre de l'augmentation du Capital et de l'émission d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire

4-Approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes

Cette résolution mise aux voix est adoptée

TROISIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide

D'affecter les résultats de l'exercice 2017 comme suit

(Montant en Dinars Tunisien)

<u>Proposition Affectation du Résultat 2017</u>	
Bénéfice de l'exercice 2017	6 472 857
Solde de Report a nouveau	2 805 859
Effet des modifications comptables	-551 800
Total	8 726 916
Réserves légales	436 346
Réserves spéciales réinvestissements	2 500 000
Bénéfice Disponible	5 790 570
Dotations à un Fonds Social	100 000
Dividende global Proposé (1,2D / Action)	3 300 000
Report à nouveau	2 390 570

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le jeudi 03 Mai 2018

Cette résolution mise aux voix est adoptée

QUATRIEME RESOLUTION .

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2017 à 80 mille dinars et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Cette résolution mise aux voix est adoptée

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité d'Audit Interne au titre de l'exercice 2018 à 15 mille dinars

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2018 à 15 mille dinars

Cette résolution mise aux voix est adoptée

SIXIEME RESOLUTION :

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de 80 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions

Cette résolution mise aux voix est adoptée

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme les commissaires aux comptes suivants pour la période 2018-2020

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution mise aux voix est adoptée